

LES CAHIERS DE L'INSTITUT



Assemblée générale
du 31 janvier 2025



La CGT et la régionalisation



Archives : de nouveaux outils au
service de nos organisations et
de notre histoire



Cahier 85

1^{er} trimestre 2025

Retour sur l'Assemblée générale
de l'IHS du secteur de Marseille





Éditorial de Thierry ROY

page 3

Assemblée Générale du 31 janvier 2025

page 4

- Rapport d'activité et résumé des interventions
- Bilan financier 2023
- Evolution des cotisations pour 2026
- Bilan Orga
- Présentation du bureau de l'IHS
- Bureau élu à l'AG
- Résultats des votes
- Archives & documentation : rapport d'activité

page 5

page 12

page 14

page 15

page 16

page 17

page 17

page 18

La CGT et la régionalisation

page 23

De nouveaux outils au service de nos organisations et de notre histoire

page 28

Retour sur l'assemblée générale de l'IHS du secteur de Marseille

page 34

Rédaction : Ihs Cgt Cheminots

Ont participé à la rédaction de ce n° : Caroline Chalier, Adèle Di Muccio, Patrick Chamaret, Pierre Delanoue, Claude Marache, Christophe Farnault, Isabelle Pasquet, Thierry Roy

Coordination : Adèle Di Muccio

Conception et Impression : Rivet Presse Edition - Limoges

IHS CGT des cheminots 263, rue de Paris – Case 546 – 93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 55 82 84 40

Ihs@cheminotcgt.fr – www.Ihs.cheminotcgt

Les cahiers de l'Institut – ISSN : 2101-37211



édito



Ce numéro de nos cahiers est consacré principalement au compte-rendu de notre dernière Assemblée Générale.

Au travers de notre activité, saluée à l'unanimité par les nombreux adhérents présents à notre assemblée générale, nous avons présenté un certain nombre de pistes de travail pour contribuer à un plus grand rayonnement de notre institut et pour que celui-ci trouve pleinement sa pertinence dans le combat syndical.

Avec l'élection de Donald Trump aux Etats- Unis, le monde rentre dans une ère de prédation, comme l'a montré la scène où un chef d'état Ukrainien, Volodymyr Zelensky, a été humilié en direct par le président et le vice-président de la principale puissance mondiale.

Dans l'Hexagone, la lutte idéologique pour promouvoir les idées d'extrême droite s'intensifie.

Cette lutte s'inscrit au cœur de la stratégie de médias dans les mains de quelques milliardaires ultraconservateurs dont Bolloré constitue la figure de proue. Pour parvenir à leurs fins, il leur faut construire une fabrique d'opinions au travers des médias de la galaxie illibérale afin de diffuser leurs thèses (immigration, préférence nationale, du tous contre tous, etc.), alliant pensées complotistes et identitaires, et en jouant sur les provocations, les fake news pour occuper l'espace médiatique.

Tout aussi préoccupante apparaît l'instrumentalisation de la liberté d'expression sur laquelle jouent les libertariens, Elon Musk (X, ex-Twitter) et Mark Zuckerberg (Meta, Facebook etc.) qui, dans la droite ligne de la politique de dérégulation de Donald Trump, ont décidé de l'arrêt du « fact-checking » (vérification des informations). Leur plateforme devenant ainsi des outils de désinformation sur les réseaux sociaux.

Forcément, dans cette situation où le capitalisme est devenu tellement vorace qu'il décide de ne plus s'encombrer de la démocratie, nos instituts d'histoire ont du pain sur la planche. Car maintenant, les révisionnistes de l'histoire ne sont plus embusqués mais œuvrent à visage découvert et veulent détruire toute référence aux valeurs de solidarité, de valorisation du collectif, de l'attachement à l'unité pour la défense des revendications et des droits sociaux, qui peuvent être utiles aux luttes d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, notre institut restera vigilant et continuera d'éclairer en rappelant sans cesse notre histoire.

Thierry Roy Président de l'IHS

Assemblée
Générale
du
31 janvier
2025

L'activité de notre institut en 2024



Les réunions du bureau se sont tenues mensuellement, mis à part les mois de juillet et d'août, avec une participation régulière des membres, un relevé de décisions est envoyé après chaque réunion à nos correspondants régionaux là où ils existent et aux secteurs.

Après deux reports, le conseil d'administration s'est réuni le 10 octobre. Le constat est toujours le même : une minorité de secteurs fédéraux sont présents donc une très grosse majorité n'y participe pas, et n'a pas de correspondants de l'IHS pour impulser une prise en compte, une activité décentralisée et un relais régional ou local de nos travaux.

C'est un regret récurrent que nous tirons à chaque réunion, sans être en capacité d'avancer réellement sur cette question. Ce constat de la faible participation interpelle le bureau de l'IHS et nous nous interrogeons sur le fait de maintenir une telle réunion, pour les années à venir. Le bureau de l'IHS aura une réflexion à ce sujet qu'il fera partager à la prochaine assemblée générale.

Quant à l'assemblée générale, elle est toujours un moment important, réunissant plus de 70 participants, soit une participation assez conséquente.

Nous apprécions l'aide de la Fédération, tant financière qu'au niveau de la communication, notamment la tribune des cheminots qui nous offre la possibilité en 1 500 caractères mensuels, de contacter les syndiqués actifs et retraités au travers du « Billet de l'Institut » permettant de diffuser quelques idées, réflexions.

Nous avons donc produit 11 billets au cours de l'année 2022 que vous pouvez retrouver tant sur le site fédéral que sur celui de l'Institut.

En termes de parutions, nous avons sorti 4 cahiers de l'IHS en 2024 ce sont deux numéros doubles sur l'activité internationale.

Les cahiers représentent un gros travail ce qui peut expliquer que nous avons parfois du retard dans la publication.

Pour les prochains cahiers, l'objectif, après beaucoup de numéros doubles traitant d'un sujet, est de revenir à des numéros moins volumineux et traitant de plusieurs sujets permettant un travail rédactionnel plus souple et plus partagé.

Dans notre activité de 2023, nous avons participé activement à la vie et à l'activité de l'IHS national et, bien entendu, nous continuerons en 2024.

Nous sommes au Bureau de l'IHS (Pierre) et au Conseil d'administration (Pierre, Claude et moi-même).

Nous participons aussi au Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (Codhos) et aussi au groupe de travail des archivistes de Montreuil (Caroline).

Nous avons aussi participé aux journées d'études des instituts d'histoire sociale au mois mai 2024 à Super Besse.



Nous répondons aussi et, il y en a de plus en plus, aux demandes de consultation de nos archives ainsi qu'à d'autres demandes multiples et variées...

Nous avons participé à la sixième édition du salon du livre d'histoire sociale « Lire, Penser, Agir » qui s'est tenue le 7 novembre 2024. Le prochain se tiendra le mardi 4 novembre 2025.

Cette initiative est importante dans un contexte où nous sommes confrontés à un véritable repli sur le rapport aux livres et l'émancipation par une lecture de qualité.

Hors de question de nous résigner à cet état de fait, nous devons mener le combat et résister en contribuant à donner à la lecture une place indispensable dans le parcours militant des syndiqués. Le Salon du livre

« Lire, penser, agir » s'inscrit pleinement dans cette bataille.

L'IHS national, face à cette bataille de la lecture, édite une collection d'ouvrages dont le titre générique est « Repères Historiques ». Ce sont de petits livres qui adoptent une maquette et une qualité d'écriture permettant une lecture aisée, des repères historiques fiables et pertinents pour comprendre les évolutions du positionnement syndical. Cinq numéros sont déjà parus le dernier est sur l'extrême droite, ouvrage très utile dans cette période. Plusieurs autres numéros sont en cours d'écriture.

Nos structures syndicales (secteur, syndicat, section de retraités) se doivent de se les procurer auprès de l'IHS national.



Initiatives autour du 80^e anniversaire du débarquement et des commémorations de libération de Paris en 1944

Cette année, nous avons marqué la commémoration de la libération de Paris pas comme nous l'aurions souhaité notamment à cause des jeux olympiques à Paris qui rendaient difficiles toutes initiatives de masse. Mais nous avons quand même pu marquer cet événement et rendre hommage au rôle des cheminots lors de la grève insurrectionnelle et plus largement dans la résistance lors de la commémoration à l'Arc de Triomphe, le 10 août, même si elle aurait mérité une participation un peu plus massive.

Comme aimait à le rappeler André Tollet, c'est la seule grève qui donne lieu à une cérémonie officielle. **Malgré ceux qui veulent nier l'histoire et minimiser le rôle des cheminots, la grève déclenchée le 10 août 1944, à l'initiative des cheminots, a été déterminante dans la Libération de Paris. Sa construction est le fruit d'un long processus marqué par une féroce répression envers les militants syndicaux et leurs organisations et donc sa commémoration mérite une prise en compte un peu plus sérieuse de la part de nos structures syndicales.**

Des IHS régionaux ont aussi été à l'initiative de plusieurs événements pour marquer cet anniversaire leurs représentants à cette AG pourront en dire un mot. La newsletter de notre IHS numéro 12 relate ces initiatives.

Dans le cadre de 80^e anniversaire du débarquement, nous avons contribué à la sortie du film de l'IHS du Calvados le déraillement d'Airan intitulé « Airan printemps 1942 ».

Dans le cadre d'initiatives multiples pour commémorer cet anniversaire, nous sommes coéditeurs, avec l'IHS du Val de Marne, d'un livre écrit par Lionnel le Bruchec, historien membre de la direction de l'IHS 94. « Les cheminots en résistance » consacré au site de Villeneuve-Saint-Georges.

Ce livre traite de la résistance cheminote dans une localité et il s'appuie sur des itinéraires militants, pour montrer que la force ouvrière s'exprime par des dizaines d'individus porteurs d'espoirs. Celui-ci montre aussi que la classe ouvrière, et principalement les cheminots, sont les premiers à lutter, à souffrir, et à préparer la victoire. Il constate le rôle déterminant, voire quasi exclusif, des communistes. Il montre les évolutions politiques et syndicales. Il explique ce que signifie concrètement résister. Il décrit la pratique quotidienne, diffusion de tracts, sabotages et grèves.

Ce travail de rédaction s'appuie sur les documents : rapports de police, tracts, témoignages.

Cet ouvrage a été présenté au salon du livre d'histoire sociale le 5 novembre dernier.

Dans cette période, nous avons recensé aussi un certain nombre d'initiatives patrimoniales autour de pose ou de déplacements de plaques essentiellement les plaques Pierre Semard mais pas que.

Cela nous a permis d'avoir une discussion avec Marie-Noëlle Polino, chargée de projets et patrimoine à la SNCF, sur les plaques Semard et devant la diversité des textes, pour certains inexacts, nous nous sommes mis d'accord sur un texte pour les futures plaques.

Nous devons être vigilants car avec la restructuration de l'entreprise la cession de bâtiments, il y a un vrai risque que des plaques disparaissent et donc il y a une vraie bataille à mener pour que ces plaques mémorielles soient gardées et remplacées dans une enceinte ferroviaire.

Colloque Haenel

Le 14 novembre dernier, nous avons participé au colloque organisé par Rail et histoire au Sénat sur « *Hubert Haenel acteur décisif du succès de la régionalisation de transport ferroviaires* ».

Une quinzaine d'années avant l'ouverture progressive à la concurrence de l'exploitation des services, tout d'abord du fret, et alors que le rapport traditionnel entre l'État et son opérateur ferroviaire historique, la SNCF, évolue, une méthode nouvelle, créée par la loi "Pasqua" sur l'aménagement et le développement des territoires, va permettre d'expérimenter une organisation dans laquelle la Région va devenir, avec l'État et la SNCF, un partenaire essentiel du développement du transport ferroviaire de voyageurs.

Ce colloque est revenu sur cette histoire, notre IHS, représentée par Pierre Delanoue, a participé à une des tables rondes organisées pendant cette journée. Je vous renvoie à notre site internet sur lequel vous trouverez un compte rendu de cette initiative.



Le Maitron

Ce projet du Maitron des cheminots lancé en septembre 2021 pour travailler sur la période 1982/1996, avec l'aide du CCGPF, au travers d'une convention qui a permis de nous mettre à disposition un chercheur, Nicolas Simonpoli, qui avec votre aide a fait un gros travail.

Celui-ci est terminé et si Nicolas a vogué vers d'autres cieux, il est toujours disponible pour une aide ponctuelle. Par exemple, il va aller prochainement avec Claude Marache récolter le témoignage oral de Georges Lanoue.

Le travail réalisé a permis au total de réaliser plus de 300 biographies, permettant d'enrichir de façon substantielle le Maitron des cheminots.

Cela ne veut pas dire que tout est fini, le travail doit continuer pour l'enrichir.

Un mot sur la gouvernance du Maitron qui a connu quelques difficultés. La réorganisation du Maitron se poursuit et les nouvelles nous apparaissent encourageantes.

Tout d'abord, le CNRS confirme son plein engagement dans la poursuite de cette grande œuvre collective qu'est le dictionnaire Maitron.

D'autre part, la direction du Maitron évolue. Elle sera désormais collégiale avec plusieurs universitaires faisant autorité, pour certains membres du Conseil scientifique de l'IHS CGT. Cette nouvelle direction s'inscrit dans la continuité du travail de réorganisation enclenché par Emmanuel Bellanger, Paul Boulland et Barbara Bonazzi qui sont partis vers d'autres aventures.

Le CNRS confie le secrétariat éditorial et de rédaction à une ingénieure qui vient ou va être recrutée dans les jours qui viennent.

Sur la base de nouvelles modalités de travail rigoureuses, tout en préservant l'identité collaborative du dictionnaire, l'activité du Maitron devrait, progressivement, se développer à nouveau dès les premiers mois de l'année 2025.

Pour plus d'information vous pouvez aller sur le site du Maitron pour lire le communiqué de Marie Graille, directrice de CNRS sciences humaine et sociale.

D'ici là, j'invite ceux qui aurait des biographies à nous communiquer à nous les envoyer sur l'adresse mail enquete.maitron.ihs@cheminotcgt.fr nous les communiquerons au nouveau responsable quand il sera en place ce qui ne saurait tarder.

Cela m'amène en transition entre activités écoulées et projets en cours et à venir, avec des moments de superpositions temporelles, car rien, ne se fait dans l'instant.

Le tome III « Les cheminots on s'en fait toute une histoire »

Comme vous le savez après le tome 1 : 1823/1918 et le tome 2 : 1919/1938, nous avons engagé le travail sur le tome III couvrant la période 1939/1958, c'est un chantier très important et très énergivore dans lequel nous nous sommes engagés.

A l'origine du projet, nous avons pensé pouvoir sortir cet ouvrage en un seul volume mais la charge de travail, les vicissitudes de la vie, problèmes de santé de Serge Wolkow, historien bien connu dans notre organisation et qui travaille avec nous sur cet ouvrage, ont fait que nous avons décidé d'éditer deux ouvrages.

Un qui traite des années 1939 à 1945 et l'autre de 1946 à 1958. Nous éditerons le 1er volume 1939/1945 cette année plutôt dans le deuxième semestre.

Pour le 2^e volume, nous n'avons pas encore défini de calendrier précis.

Les années 1939 à 1944 sont écrites, il reste à finaliser l'année 1945 que Serge devrait nous livrer fin février mais ce sera loin d'être fini, il nous restera un gros travail de relecture et d'iconographie à réaliser pour terminer ce 1er ouvrage.

Dans ce cadre, j'ai rencontré, avec Caroline et Serge Wolkow, une maquettiste qui travaille avec l'IHS national et qui est très intéressée par ce projet. Elle doit nous faire des propositions pour le bureau de notre IHS de février afin qu'il soit en mesure de valider ou pas cette collaboration.

Projet de travail grève 1986-1987

Le bureau décide, sur proposition de Pierre Delanoue, d'engager un travail approfondi sur le conflit de décembre 1986 et janvier 1987 ; tant par sa nature, sa durée,

son déclenchement, sa conduite, ce conflit a marqué la corporation.

Avec ce projet, il s'agira d'inscrire ce conflit dans son contexte (situation politique de l'époque, situation de l'entreprise, etc.) ; d'analyser ce conflit, d'étudier les enseignements tirés à l'époque par la CGT et les actions engagées ensuite pour renforcer l'organisation syndicale.

Mais sur cette question, je laisserais Pierre nous faire un point de l'évolution du travail du groupe de travail qu'il anime.

130 ans de la CGT

En 2025, notre CGT fêtera ses 130 ans. La direction confédérale a décidé de célébrer cet anniversaire de la plus ancienne organisation syndicale confédérée du pays.

Engagé pleinement dans le projet, l'Institut CGT d'histoire sociale national a pour mission de marquer l'évènement par la réalisation d'une exposition et la publication d'un ouvrage. Pour ce faire, il a souhaité associer les organisations de la CGT et bien entendu les instituts d'histoire sociale territoriaux et professionnels.

L'objectif est de raconter 130 luttes et d'y associer 130 visages de militantes et militants qu'elles ont fait émerger, faisant ainsi sortir de l'ombre ces femmes et ces hommes qui se sont engagés, nos « héroïnes et héros ordinaires ».

Avec cette exposition et le livre associé, la CGT et l'IHS national ont pour objectif d'écrire l'étendue des combats de la CGT, sa place et son rôle dans l'histoire de notre pays, tout en montrant aux syndiqués(es) et militants(es) d'aujourd'hui que ce sont des femmes et des hommes comme elles et eux qui ont bâti l'histoire de notre organisation.

Bien sûr, notre IHS a répondu favorablement à la sollicitation de la CGT et de l'IHS National.

Nous avons fourni un travail rédactionnel avec une partie iconographique (merci Caroline) qui retrace dix luttes et militants de notre longue histoire cheminote.

Ce travail a été remis à l'IHS national qu'il l'a apprécié. Un groupe de travail a été constitué qui est en charge de choisir dans les propositions venues des IHS territoriaux. Pierre participe à ce groupe de travail.

Le livre et l'exposition seront présentés lors d'une initiative festive qui se déroulera en juin 2025.

Résumé des contributions au débat

Henri BASCUNANA - IHS Marseille



Notre intervention sera essentiellement axée sur l'activité de notre collectif en 2024, dont, je vous l'avoue, nous ne sommes pas mécontents.

Dans le cadre des initiatives pour le 80^e anniversaire de la Libération, nous avons mené trois initiatives majeures :

- La première, le 25 mai à Carnoules, dans le Var, où nous avons participé à la commémoration du 80^e anniversaire du bombardement de la gare de Carnoules, initiatives en partenariat avec la mairie.
- La seconde, le 4 juin à Avignon, avec les retraités CGT d'Avignon où nous avons organisé une rencontre/débat autour du film « Les réquisitions de Marseille » en présence du cinéaste Luc Joubert et de l'historien Robert Mencherini.
- La troisième, le 1^{er} octobre, une rencontre/débat autour du film « la bataille du Rail » dans la salle de projection du Musée d'Histoire de Marseille. Les participants au débat étaient le responsable Culture de la ville de Marseille (Jean-Marc Coppola), la directrice SNCF Ter Paca et une historienne.

Concernant, les commémorations de l'assassinat de Pierre Semard, nous avons participé à six initiatives sur notre région (Avignon, Nice, La Seyne, Miramas et Marseille). La sixième est un peu plus spéciale car nous avons réussi à déplacer la plaque mémorielle de Pierre Semard du quai A de la gare à la façade de la gare, lors d'un rassemblement organisé les retraités d'Avignon cheminots CGT et l'UL CGT d'Avignon.

Thierry en a parlé dans son rapport, nous avons organisé un voyage mémoriel au camp de concentration et de travail de Buchenwald et Dora. Notre objectif était de découvrir, au travers de la vie et de la mort des 303 che-

minots qui sont passés dans ce camp et dont la moitié y ont trouvé la mort, ce que le fascisme peut engendrer et que, aujourd'hui, nous ne sommes pas à l'abri de tels agissements.

J'en viens à notre orga, nous avons aujourd'hui 81 adhérents individuels, soit par rapport à 2023 : 29 adhésions. Pour les structures, nous sommes à 33 soit plus 1 sur 35 existantes.

Ce constant est malheureusement moins idyllique concernant notre travail sur le Maitron et sur les archives des syndicats où nous avons du mal, malgré nos efforts, à décoller.

Pour finir, nous avons de nouveaux projets :

- Bien entendu, poursuivre et développer les initiatives autour de la commémoration de l'assassinat de Pierre Semard.
- De déplacer la stèle des ateliers d'Arles de la gare au site des ateliers. L'inauguration devrait avoir lieu le 8 mai.
- Poursuivre notre travail mémoriel après le voyage à Dora. Création d'un livret de voyage et d'un film. Documents que nous avons l'intention de distribuer lors de rencontres/débats dans nos syndicats.

En m'excusant si nous avons été un peu longs, je tiens à remercier ici notre IHS National pour ses impulsions, le secteur et nos syndicats pour leur engagement, le CASI des cheminots PACA pour son accompagnement mais aussi la direction SNCF TER PACA qui, sur certaines initiatives, a joué le jeu, soit en participation, soit en financement.

Pierre LOUVARD - Rouen



Face aux dangers de l'extrême droite, soulignés par Thierry, je propose que notre IHS apporte sa contribution en revenant sur l'histoire des cheminots étrangers à la SNCF, majoritairement Marocains mais pas seulement.

Cette histoire révèle :

- La volonté du gouvernement et du patronat d'importer des travailleurs pour effectuer les travaux les plus pénibles (SNCF, houillères).
- Un rapport néocolonial avec le Maroc sous couvert d'un accord franco-marocain volontairement non appliqué par les deux gouvernements puisqu'il prévoyait « l'éga-

lité des droits entre travailleurs Français et Marocains », ce qui du point de vue de la hiérarchie des normes aurait dû s'imposer à d'autres documents de norme inférieure.

- Un véritable régime de « préférence nationale » pendant plusieurs décennies à la SNCF.

Ce travail pourrait être entrepris avec l'aide d'un universitaire juriste de Nanterre qui a travaillé sur cette question et qui a pris contact avec l'IHS : Lionel Zevounou.

Antoine EGEA - Saintes

- Travail avec la Roue notre association loi 1901 également affiliée à l'UAICF sur mémoire Saintaise du monde du travail.

2024 : Brochure éditée « Saintes sous les bombes » notamment sur le centre ferroviaire (2 exemplaires remis ce jour à Madeleine Peytavin).

- Pierre Semard : plaque devant la gare et commémoration annuelle.
- Travail avec les actifs sur la réunion publique du jeudi 7 février 2024 sur l'ouverture à la concurrence des TER Nouvelle Aquitaine.

Sylvain BRIERE - Rouen



Merci à Guy HENRIO, correspondant régional de notre institut pour la Normandie, qui revendique son droit à la limite d'âge pour passer son mandat.

En lien avec notre IHS, le secteur CGT des cheminots de Normandie va donc devoir y pourvoir.

Enfin, la dernière Tribune des Cheminots dénonce l'attitude et les propos du philosophe Michel ONFRAY à juste raison.

Dans cet article, notre fédération revendique un droit de réponse et, au cas, n'écarte pas de recourir à la justice. Où en sommes-nous ?

Gérard GOULESQUE Secteur Lorraine

Chers camarades,

Je vous présente le salut fraternel du secteur Lorraine et de son IHS CGT des cheminots et de son secrétaire de secteur.

Fidèles à notre objectif de mettre l'activité IHS au centre de l'activité des syndicats, un certain nombre d'initiatives se sont développées au cours de l'année 2024.

C'est ainsi qu'ont été réalisées dans les syndicats des initiatives ponctuelles.

Sur Thionville, à l'initiative du syndicat, suite à la construction d'un lotissement, une rue doit s'appeler Pierre Semard.

Sur Saint-Dié, à l'initiative du syndicat, une place en centre-ville s'appelle Pierre Semard.

Sur Nancy, les plaques de rues des résistants(es) intitulées « fusillés par les allemands » ont été modifiées et sont intitulées maintenant « fusillés par les nazis ». En effet, bon nombre de résistants Allemands ou autres ont souffert de l'idéologie et de la barbarie nazies.

Champigneulle – La Malpierre et le camp d'Ecrouves.

Sur Nancy, suite aux travaux pour la circulation des transports en commun, l'arrêt de bus à hauteur de la gare de SNCF de Nancy va être appelé Pierre Semard. Le projet a été porté par les élus communistes de Nancy en lien avec le syndicat de Nancy.

Sur Blainville – Damelevières.

Conférence à Blainville-Damelevières par Jean-Claude Magrinelli, membre du CRIDOR et adhérent de notre IHS sur le cheminot Auguste Garnier, mort en déportation, le 22 avril 1945.

Préparation dans les syndicats pour la remise de la gerbe Pierre Semard, le 7 mars. A Nancy, Metz, Saint-Dié, Blainville-Damelevières – d'autres syndicats ne se sont pas encore manifestés.

Guy HERVY

J'ai le plaisir de remercier la CGT, sa fédération CGT des cheminots et son IHS dans la part prise dans la défense et la sauvegarde du Musée de la Résistance Nationale à Champigny. Grâce à la mobilisation, le musée est actuellement sorti de périls.

Pour la première fois, c'est la grève des cheminots qui a fait l'entrée officielle des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération de Paris. Singulièrement dans la commémoration place Denfert Rochereau.

130 ans de la CGT, la place des cheminotes grandissante dans l'entreprise, leur syndicalisation et les luttes qu'elles mènent et les militantes qui font partie intégrante des directions syndicales à tous les niveaux. Il y a des trajectoires individuelles à valoriser.

La Paix et notre responsabilité de cheminots dans la bataille pour la Paix et contre l'impérialisme, les mesures de Trump sur la Paix mondiale.

Henry WACSIN - IHS Lille

L'IHS de la Fédération CGT des Cheminots a pour première vocation de garder les traces de notre activité fédérale pour faire le lien avec l'actualité revendicative et revenir sur les éléments fondamentaux et les expériences des luttes conduites par nos anciens. Il est de la responsabilité

des structures syndicales, locales et régionales d'engager un processus de conservation et classement des archives à leur niveau, afin de pouvoir être exploitées dans le cadre de travaux futurs.

Le secteur a entamé un travail depuis un peu plus d'un an un travail sur les archives. Lors de la réunion du Comité Général de Secteur, de janvier dernier, j'avais présenté l'intérêt de cette démarche et transmis les documents de référence, confédéraux et fédéraux, relatifs à ces opérations de conversation et de classement afin d'engager une démarche similaire au niveau de nos structures. Des militants, dans les syndicats, ont vécu, ou ont reçu en direct les échos des événements, ont mené et participé à des luttes, des conflits qui ont jalonné l'histoire de la corporation des cheminots dont il nous faut garder la mémoire.

- l'activité d'IHS du secteur s'est limitée pour le moment au travail d'archivage et de classement demandé par le secrétariat ;
- initiative de relance pour l'adhésion de l'ensemble des structures faite à plusieurs reprises avec un succès mitigé, qui doit nous conduire à réactiver une démarche de renforcement par d'autres propositions ;
- l'échec d'une tentative de reprise de contact avec une IRHS placée dans un état de coma profond et prolongé par les initiatives erratiques de structures départementales syndicalement déficientes ;
- sollicitation du collectif jeunes à laquelle nous devons répondre (voir ci-dessus) ;
- enfin si nous voulons extraire l'activité du seul classement d'archives, il nous faut travailler à la constitution d'un socle plus collectif de camarades intéressés par la dimension historique de nos activités. Sur le renforcement de notre Institut... Plusieurs raisons conduisent à amplifier la démarche d'adhésion à notre IHS cheminote. Nous avons déjà parlé des objectifs politiques consécutifs au lien que nous pouvons créer entre les luttes passées et présentes. Mais il y a également des objectifs financiers qui doivent être intégrés pour permettre à notre IHS de vivre de manière sereine. Soyons clairs ! Si toutes les structures syndicales adhèrent à l'IHS, celui-ci équilibre ses comptes sans avoir recours à des augmentations de cotisations.

Pierre DELANOUE - membre du bureau de l'IHS

Intervention portant sur le projet de colloque 86/87



Pourquoi ce projet ?

Période peu travaillée et pourtant...

- Contexte politique complexe
- Pratique syndicale et pratique unitaire
- Evolution des métiers de cheminots
- Evolutions des pratiques managériales de l'entreprise
- Etc.

Ce qui est proposé est donc un travail approfondi sur cette période qui aboutira en septembre 2026 (date à préciser) sur un colloque.

S'il est encore trop tôt pour caler le programme (sera arrêté un an avant l'événement), il est temps de consulter les archives, d'interroger des témoins de cette lutte, certain(e)s étaient déjà des militants expérimentés, pour d'autres c'était leur première lutte.

On s'interrogera sur ce qui a conduit à ce conflit, qui fut longtemps le plus long conflit de l'histoire sociale des cheminots, sur son déroulement et ses suites, notamment quant à la pratique syndicale et à la démarche unitaire, qui, quelques années plus tard, aboutira au conflit de novembre et décembre 1995 ; évidemment, la question des coordinations sera traitée.

Le colloque pourrait se conclure par une table ronde sur les enjeux d'aujourd'hui.

Où en est-on de la préparation ?

Le bureau de l'IHS a constitué un groupe de travail composé de : Isabelle PASQUET, Patrick CHAMARET, Christian JONCRET et Pierre DELANOUE.

Un travail documentaire a été entrepris sur quatre grandes thématiques :

1. Les instances fédérales en 1986 (Bureau fédéral, commission exécutive et conseil national)
2. Les forces organisées et la représentativité aux élections professionnelles
3. Le congrès fédéral de novembre 1986
4. Les luttes nationales au cours de l'année 1986

Nous avons souhaité mettre en place un comité scientifique et d'organisation pour lequel un universitaire, Baptiste GIRAUD nous accompagnera ;

Attente vis-à-vis des correspondants régionaux et des adhérents :

La réussite du colloque passera par son ancrage territorial, une telle lutte n'a pas été vécue de la même manière en tous points du territoire. Nous vous invitons donc à imaginer ce que pourrait être votre contribution individuelle ou collective à la préparation du colloque ;

Note de la rédaction : Nous avons reproduit dans ce cahier les interventions des camarades qui nous remis leur résumé d'interventions. D'autres camarades sont intervenus dans le débat mais ne nous ont pas remis leur résumé d'intervention.

Bilan financier 2023

I. Les produits 2023 se montent à 109 048,40 €

Ils se déclinent de la manière suivante :

1. Les adhésions par remises de chèques pour	13 624,00 €
2. Les adhésions par prélèvements ou virement pour	24 839,00 €
3. Le versement de la Fédération pour	70 000,00 €
4. Les ventes de livres pour	565,00 €
5. Divers pour	20,00 €

Quelques remarques :

Les adhésions sous la forme de remises de chèques ou par prélèvements ou virements sont inversées par rapport à 2022. C'est une tendance qui s'accroît encore en 2024.

Le versement par la Fédération est plus important car il découle de nouvelles règles comptables qui nous obligent à intégrer dans notre propre comptabilité les frais que prenait en charge la Fédération auparavant. En contrepartie, celle-ci compense en frais par un versement supplémentaire à l'IHS, frais sur lesquels je reviendrai dans le chapitre Dépenses.

Au chapitre « ventes de livres », il s'agit de ceux que nous avons édités tel que par exemple celui de Charles Nouailhetas, « Mémoires militantes ».

II. Les dépenses 2023 s'élèvent à 120 768,73 €

Les quatre premières dépenses concernent les dépenses de personnel. Il s'agit :

✓ Des salaires :	32 688,55 €
✓ Des cotisations URSSAF :	18 151,00 €
✓ Des retraites, des Assedic, de la mutuelle Solimut destinée à couvrir l'incapacité temporaire de travail, l'invalidité et l'incapacité permanente de travail, le capital décès et les frais d'obsèques :	4 097,20 €
✓ De la mutuelle Entrain pour ce qui concerne le régime prévoyance complémentaire pour les frais de santé :	2 036,89 €

Ces quatre premières dépenses à hauteur de 56 973,59 € sont prises en charge à 75 % par la Fédération et on les retrouve dans le versement fédéral.

J'énumère maintenant les points de charge pris en totalité par la Fédération, à savoir :

✓ La gestion du site internet par Comtown :	1 750,26 €
✓ L'hébergement et la maintenance de la bibliothèque numérique (Arkhenum) :	3 427,20 €
✓ La confection des brochures, cahiers de l'IHS et divers :	14 655,44 €
✓ L'expédition des brochures, cahiers de l'IHS et divers :	3 925,63 €
✓ Les frais de gestion Sémaphores (salaires, URSSAF, retraite, Assedic, mutuelles) :	374,40 €

Soit un total pour ces cinq rubriques de 24 132,53 €.

Pour ce qui concerne maintenant les charges prises en compte intégralement par l'IHS :

✓ Achats (fournitures de bureau, livres, DVD...) :	1 747,54 €
--	------------

✓ Déplacements (congrès, colloques, AG, bureaux, CA) :	19 144,50 €
✓ Informatique (achat matériel, mise à jour fichier) :	12 911,09 €
✓ Impôt des associations :	531,00 €
✓ Frais financiers :	1 100,14 €
✓ Dépenses diverses :	3 500,09 €
✓ Adhésions IHS à divers organismes :	757,80 €
Soit un total de	36 662,16 €

Compte tenu des recettes et des dépenses :

III. Le solde de l'année 2023 s'élève à – 11 720,33 €

J'attire votre attention sur le nouveau déficit sur lequel je reviendrai à propos de la nécessaire augmentation des cotisations. L'excédent global de l'année 2023 qui prend en compte le résultat de l'année auquel s'ajoute l'excédent 2022 s'élève à 25 803,89 € – 11 720,99 €, soit **14 089,56 €**.

IV. Notre placement sur le livret bleu s'élève à 27 062,08 €

V. Le résultat global 2023 fait apparaître un solde général de 41 145,64 € c'est le cumul de l'excédent global : 14 083,56 € et du total du livret bleu : 27 062,08 €

En conclusion, je reviens sur le déficit.

Depuis 2021, nous sommes régulièrement en déficit.

2021 : 5 502,81 €

2022 : 22 569,93 €

2023 : 11 720,23 € sans l'indemnité que nous versons à Wolikow de 7 200 euros, réglé depuis, en 2024.

Nous équilibrons en ponctionnant sur le livret d'épargne.

Comme 2024 ne sera pas meilleure, nous ne pouvons poursuivre sans en tirer quelques conséquences.

Première conséquence : réduire les frais de l'IHS, mais ils sont pratiquement incompressibles : sur les 53 905 € pris en charge par l'IHS, 14 243 euros représentent les salaires (incompressible). Il reste 39 662 euros pour le reste qui se répartissent sur 7 rubriques :

- Achat fournitures,
- Déplacements,
- Achat matériel,
- Impôts,
- Frais financiers,
- Dépenses diverses,
- Adhésions pour IHS.

On peut toujours faire mieux mais les économies éventuelles resteront faibles, sauf à remettre en cause notre fonctionnement.

Deuxième option : augmenter les recettes et donc sur le seul point qui puisse bouger : les cotisations. En les augmentant régulièrement pour parvenir à l'équilibre dans deux ou trois ans. Le niveau faible devrait le permettre, ce sera le sens de notre proposition.

Bilan financier 2023

I - PRODUITS 2023

Adhésions par remises de chèques	13 624,00 €
Adhésions par prélèvements ou virements	24 839,00 €
Versements Fédération	70 000,00 €
Ventes livres	565,00 €
Divers	20,40 €
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 2023	109 048,40 €

II - DÉPENSES 2023

Personnel IHS – Salaires	32 688,50 €
Personnel IHS – Cotisations URSSAF	18 151,00 €
Personnel IHS – Retraite, Solimut, Mutuelle, Assedic...	4 097,20 €
Mutuelle Entraïn	2 036,89 €
Achats fournitures (bureaux, livres, DVD...)	1 747,54 €
Déplacements (congrès, colloques, AG, CA, Bureaux)	19 144,50 €
Informatique (achat matériel)	12 911,09 €
Site internet (Comtown)	1 750,26 €
Hébergement maintenance de la bibliothèque numérique (Arkhenum)	3 427,20 €
Confection (brochures, cahiers IHS, divers)	14 655,44 €
Expédition (brochures, cahiers IHS, divers)	3 925,63 €
Impôts (association – prélèvement à la source)	531,00 €
Frais financiers	1 100,14 €
Frais de gestion (Sémaphores)	374,40 €
Dépenses diverses	3 500,09 €
Adhésions IHS à diverses organismes	757,80 €
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES 2023	120 768,73 €

III - SOLDE GÉNÉRAL ANNÉE 2023

Solde général (120 768,73 - 109 048,40)	- 11 720,33 €
EXCÉDENT GLOBAL À REPORTER SUR 2023 (excédent 2022 : 25 803,89 - 11 720,33)	14 083,56 €

IV - LIVRET BLEU

TOTAL LIVRET BLEU	27 062,08 €
--------------------------	--------------------

V - RÉSULTAT GLOBAL 2023

SOLDE GÉNÉRAL (EXCÉDENT GLOBAL 2023 + TOTAL LIVRET BLEU)	41 145,64 €
--	--------------------

Évolution des cotisations à partir de 2026

Évolution des prix depuis 2023 :

Hausse des prix 2023 :	4,9 %
Hausse de prix 2024 :	1,9 %
Prévision hausse des prix 2025 :	1,2 %
Soit un total de :	8,0 %

Nous ajoutons + 4 % pour commencer le rattrapage des cotisations nécessaire à l'équilibre budgétaire.

J'indique aussi que le bureau de l'IHS a aussi décidé d'aligner le montant de la cotisation des structures de moins de 30 adhérents et celles des bibliothèques et des cahiers seuls sur la cotisation des adhérents individuels.

Si vous êtes d'accord avec ces nouvelles propositions, je vous propose de mettre au vote les cotisations suivantes pour 2026 :

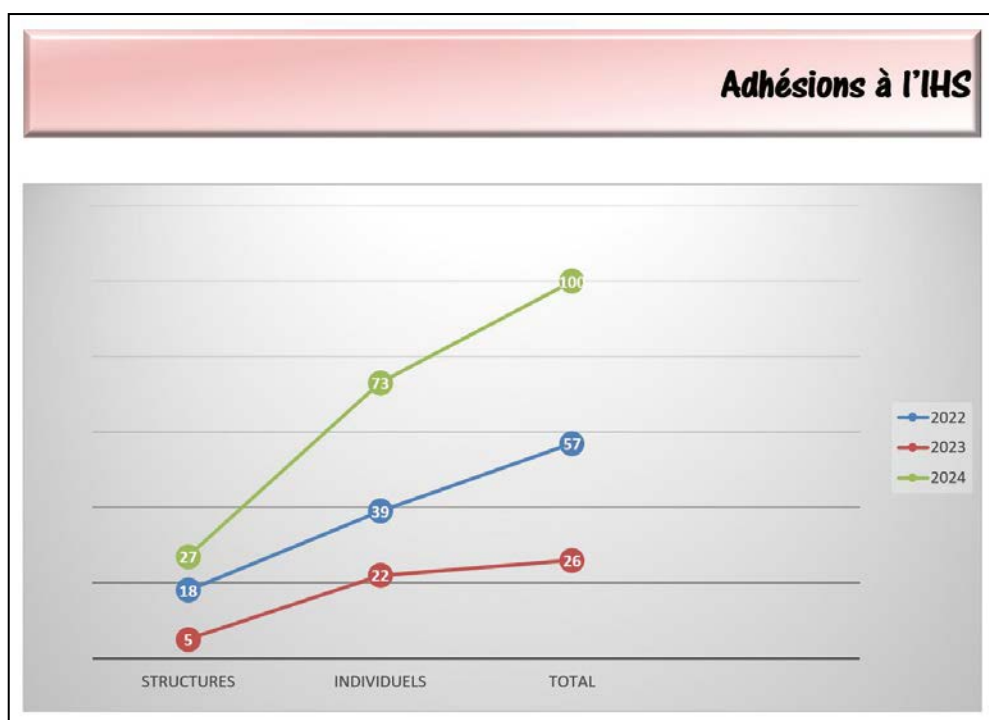
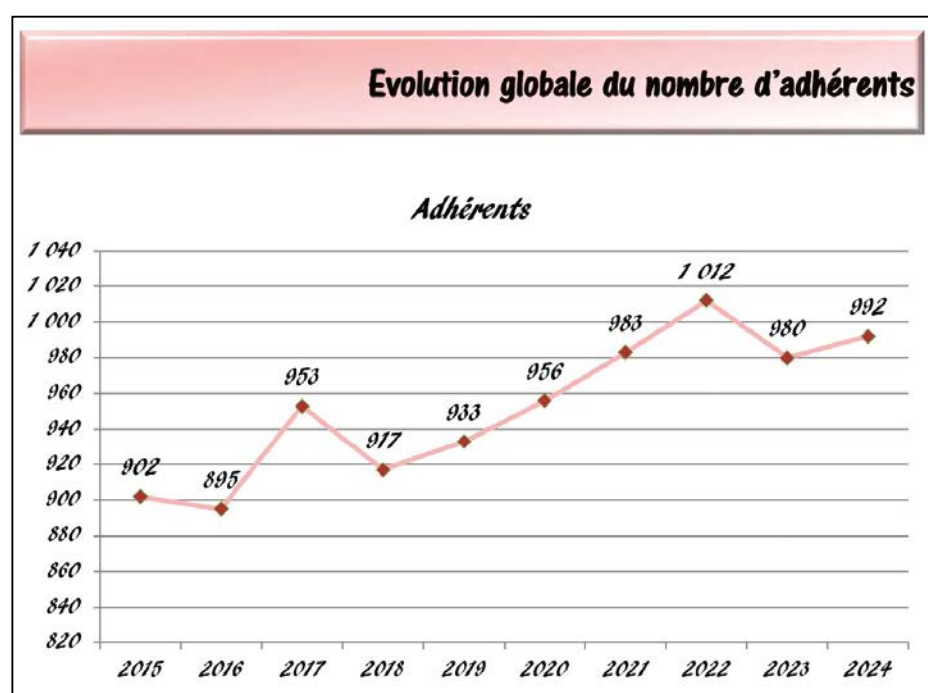
	Actuellement	Propositions 2026
Adhérents individuels	27 €	30 €
Structures – 30	21 €	30 €
Structures 30 à 100	37 €	41 €
Structures + 100	90 €	101 €
Personnes morales / CASI	110 €	123 €
Membres fondateurs secteurs	215 €	241 €
Membres fondateurs / UFCM	425 €	476 €
Bibliothèques / cahiers seuls	27 €	30 €

Bilan Orga

Comme chaque année, notre AG permet de faire le point sur le nombre de nos adhérents.

C'est aussi l'occasion de mesurer le renforcement avec l'arrivée de nouveaux adhérents, après une année 2023 très faible puisque bien en dessous des deux années précédentes... 2024 a été une année bien meilleure avec 100 adhésions réalisées. Ces adhésions concernent principalement les individuels (73) et les structures (27).

Forts de ces arrivées, nous pouvons donc faire le point du nombre d'adhérents global de notre institut. Après le pic atteint en 2022 passant la barre des mille adhérents, 2023 a connu une perte d'adhérents due en partie à des décès mais surtout au problème de fidéliser dans le temps nos adhérents dont certains ne restent adhérents qu'un an ou deux. Pour 2024, la tendance repart à la hausse et au vu du nombre de cotisations encore à rentrer, nous devrions pouvoir à nouveau franchir la barre des mille adhérents.



Présentation du Bureau de l'IHS

Je vais vous présenter le nouveau bureau pour l'année 2025 soumis à votre vote.

Mais au préalable, nous tenons à saluer deux camarades qui ont souhaité cesser leur activité à ce niveau, Claude Marache et Christophe Farnault.

Claude a été notre premier Président en exercice lors de la création de l'institut après la décision du congrès fédéral de Lille en 1997 qui voulait doter notre fédération d'un tel outil pour son activité.

Son expérience, ses connaissances, ses compétences et ses convictions affichées tout au long de son activité militante au niveau fédéral puis sa disponibilité sur ces questions l'avaient naturellement désigné pour remplir, entre autres, cette nouvelle mission. Je dis, entre autres, car il assumait en même temps la gestion financière du Chalet Pierre Semard.

C'est donc toute la mise en place et la structuration de l'institut qu'il dut animer, avec la première équipe composée de sept cheminots (*Christiane Bedon-Roulet, André Argalon, Pierre Vincent, Pierre Vallorani, Madeleine Peytavin, Pierre Lapeyre*) auxquels sont venues se joindre l'historienne Marie-Noëlle Thibault, la sociologue Catherine Lévy et Nicole Parutto, dirigeante de la bibliothèque Centrale du livre au CCE. Vous avez remarqué une chose rare dans nos instances, la parfaite parité homme / femme qui y régnait.

Il sera président pendant plusieurs années, puis élu adjoint au maire, chargé des finances et du personnel dans sa commune, et ne pouvant cumuler les deux responsabilités, Christiane acceptera alors la présidence de l'institut et Claude deviendra alors trésorier assurant une saine gestion des finances de l'institut jusqu'à ces derniers jours.

Claude aura 83 ans le 19 mars prochain et a souhaité, à notre grande peine mais à juste titre, se retirer du bureau de l'institut. Il sera néanmoins toujours disponible pour nous faire partager quelques piges rédactionnelles ou conseils militants.

Merci Claude pour l'ensemble de ton immense apport à la vie de l'ihb comme à celui de notre fédération. Isabelle Pasquet va prendre le relais à la gestion financière de l'institut.

Second départ du bureau, celui de Christophe Farnault.

Agent de conduite en activité et militant sur le secteur de Paris Saint-Lazare? ses compétences et son engagement attirèrent l'attention au sein de la commission orga de la fédération comme également lors de l'organisation des congrès fédéraux. Son intérêt pour les technologies nouvelles, notamment l'informatique, fut très utile pour l'orga fédérale et c'est bien volontairement qu'adhérent de l'institut, il rejoindra notre bureau en 2015 suppléer Madeleine Peytavin.

Il a ainsi fait évoluer fortement notre approche « béotienne » ou suspecte de la chose pour la dompter et faire évoluer notre fonctionnement. Cela se traduira dans notre renforcement notre communication, la gestion de notre fichier et nos méthodes de collectage des cotisations et de gestion financière en lien avec la trésorerie.

Christophe nous a permis de faire des pas de géant dans ces différents domaines au prix d'un dévouement extraordinaire, de disponibilité à toute épreuve et de travail personnel.

Nous comptons plus de 300 prélèvements automatiques, un fichier courriel avec 75 % de nos adhérents. Et des économies potentielles dans notre gestion de notre association.

Nous avons franchi pour la première fois le seuil des 1 000 adhérents l'année précédente.

Bien évidemment, il a aussi su dépasser ce travail spécifique en s'engageant dans notre réflexion collective sur l'histoire de la fédération, des luttes et des cheminots, en contribuant également à l'écriture du tome III « des cheminots on s'en fait toute une histoire ».

Merci Christophe pour ces 10 années passées parmi nous et pour le chemin parcouru.

Un nouveau membre va rejoindre le bureau, si vous le souhaitez et nous sommes heureux d'accueillir et de vous proposer la candidature de Laurent Villain qui est originaire du syndicat de Limoges.

Né à Mantes la Jolie, le 24 juin 1966, il fit son apprentissage à Saintes et son post /apprentissage sur Paris sud-ouest ainsi que sa formation ADC. Puis Il choisira la vie sédentaire. Il sera muté ensuite à l'atelier du dépôt de Limoges. Il adhère à la Cgt avec l'extraordinaire conflit victorieux de 1995.

Il occupe ensuite diverses responsabilités successives dans son syndicat et sera élu au CHSCT, puis au CER de Limoges puis représentant au CCE durant trois mandats avec Dominique Lagorio et Céline Simon comme secrétaires du CCE.

Il sera également président des AS, secrétaire du CER puis du CASI.

Il fut toujours attiré et passionné par la formation syndicale, le partage et la transmission des connaissances, il occupera cette responsabilité au secteur de Limoges, rejoindra et renforcera le pôle formation de la fédération en 2023 sous la férule de Pascal Chevalier.

Il sera en retraite en 2026 et a accepté de rejoindre le bureau de l'institut, et pendant quelques mois il doublera sa responsabilité à la formation syndicale avec sa formation ihs sous l'accompagnement de Christophe Farnault qui a accepté cette mission.

Bureau élu à l'Assemblée Générale

12 membres sont présentés pour notre bureau

Par ordre alphabétique

Patrick CHAMARET

Pierre DELANOUE, *communication membre du bureau
ihs national*

Adèle DI MUCCIO, *secrétariat et administration*

Roland FOURNERAY

Christian JONCRET, *membre du Conseil d'administra-
tion de Rail et Histoire*

Daniel JUNKER

Jany MOINEAU

Isabelle PASQUET, *trésorière*

Romain PITELET, *président adjoint*

Thierry ROY, *président*

Maurice SAMSON

Laurent VILLAIN, *gestion du fichier adhérents et dévelop-
pement informatique*

Caroline CHALIER, *archiviste / documentaliste est invi-
tée au bureau*

Résultats des votes

Rapport d'activité :

L'assemblée générale adopte le rapport moral et d'orientation à la majorité de 69 voix pour.

Résolution n° 2 - Rapport financier :

L'assemblée générale adopte le rapport financier à la majorité de 68 voix pour et 1 abstention ;

Résolution n° 3 – Evolution des cotisations pour 2026 :

L'assemblée générale adopte le rapport financier à la majorité de 70 voix pour ;

Résolution n° 4 - Renouvellement des membres du bureau (70 votants) :

L'assemblée générale adopte l'ensemble des noms en qualité de membres du bureau par 70 voix pour.



Archives & documentation :

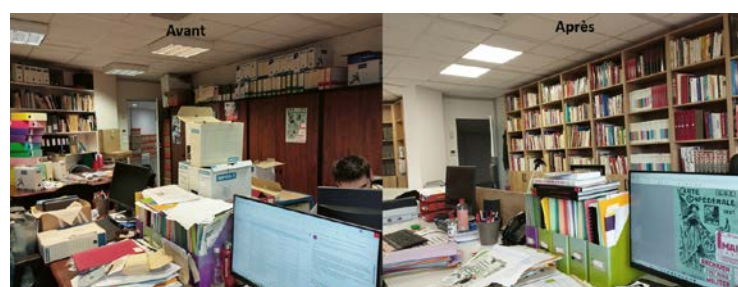
rapport d'activité

Contexte, moyens et travaux de réfection des bureaux

Le dernier congrès fédéral qui s'est tenu en novembre 2023 a entraîné un renouvellement important au sein de la Fédération, accompagné de son lot de changements de responsabilités, de déménagements de bureaux et donc de versements d'archives. Par ailleurs, au premier semestre, des travaux de réfection ont été effectués dans les bureaux de l'Institut. Nous avons donc temporairement occupé un autre espace et la consultation des archives a été suspendue.

Dans ce contexte, l'équipe a été renforcée avec l'arrivée d'Hadrien Penot, embauché à temps partiel pour une durée d'un an. Hadrien avait déjà travaillé pour l'IHS-cheminots, via la convention CCGPF-Maitron, et a pu poursuivre le travail engagé sur les archives photographiques¹. Les travaux de réfection de nos bureaux ont nécessité un déménagement temporaire et une réorganisation complète des espaces. Ce chantier a permis de dresser un état des lieux de ce qui était conservé dans les bureaux qu'occupe l'institut depuis sa création en 1997. Quelques pépites ont ainsi été redécouvertes comme ce rapport

syndicat national- ancêtre de la Fédération- datant de 1897, « perdu » au milieu de la bibliothèque (voir encadré ci-dessous). Un tableau d'inventaire a été établi permettant d'assurer la traçabilité des documents : chaque carton était numéroté, étiqueté selon un code couleur en fonction de sa destination et son contenu identifié.



À l'issue des travaux, une nouvelle disposition a été mise en place, distinguant clairement les espaces dédiés à la consultation des archives, à la bibliothèque, au fonds documentaire et aux archives.

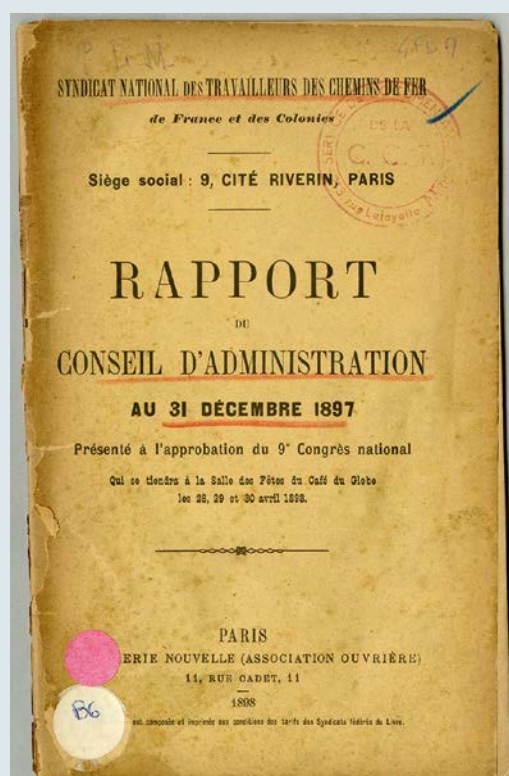
1. Voir *Les Cahiers de l'Institut*, n° 80, 4^e trimestre 2023, p.19.

Un trésor oublié de 1897 refait surface : découvrez un rapport inédit du 9^e congrès du syndicat national !

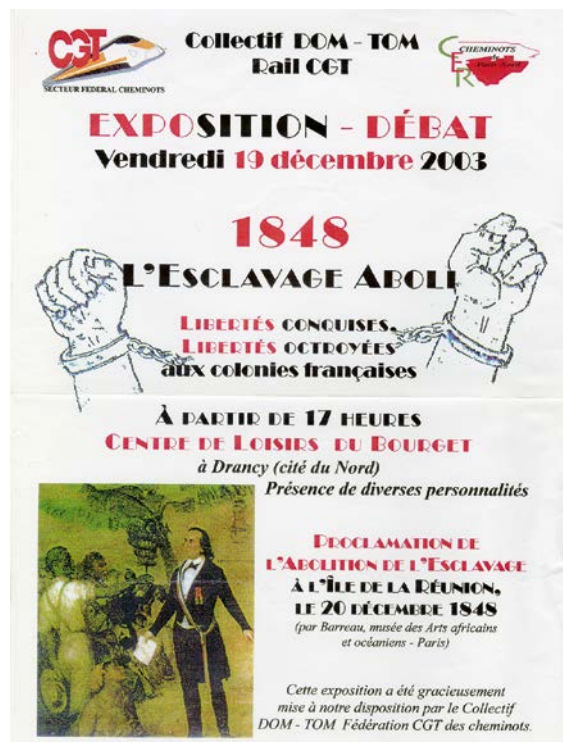
Entre rapport d'activités et documentation d'orientation, c'est un document de 60 pages, dont l'état est fragile. Il porte le tampon du service Documentation de la CGT au 213 rue Lafayette, extension du siège historique de la Confédération -acquis en 1934- depuis 1936.

Le Conseil d'administration recense dans son rapport 57 419 syndiqués au 31 décembre 1897 et souligne « *que le nombre d'adhésions reçues a été considérable* » et que les nouvelles adhésions sont plus élevées que celles de l'année précédente. Ce document se compose des différents rapports de Commissions : la Commission d'initiative, de propagande, d'arbitrage, des finances, des publications. Le rapport de la Commission d'arbitrage dresse la liste des dossiers de contentieux notamment contre les Compagnies (accidents mortels, blessures, renvoi arbitraire, rétrogradation, menace de révocation...) et fournit un résumé de chaque affaire qu'elle ait été traitée à l'amiable ou en ayant eu recours à la justice.

Par ailleurs, il est notamment proposé au Congrès de rétablir le prix du journal à 10 centimes. Journal qui, suite à une poursuite et une condamnation en diffamation, cesse de paraître sous le nom du Réveil des travailleurs et devient la Tribune de la Voie ferrée, dont le 1^{er} numéro paraît en mars 1898. Ce rapport est désormais intégré au fonds d'archives des congrès fédéraux (4 FD 9) et il est donc consultable.



Gestion des archives courantes et collecte



Affiche retrouvée dans les archives du collectif fédéral DOM-TOM, 2003.

Une note signée par Romain Pitelet et Thierry Roy a été diffusée au sein de la Fédération pour sensibiliser au rôle des archives suite aux réorganisations internes post-congrès, aux changements de mandats et déménagement. Sur le plan des archives courantes², près de 200 courriels du Point Com ont été sauvegardés et les articles de la *Tribune des cheminots* ont été dépouillés.

Concernant la collecte des archives historiques, l'année a été particulièrement riche, avec sept versements et trois dépôts représentant l'équivalent de 170 boîtes d'archives papier et 25 Go de données numériques. Parmi les versements d'archives, citons celles de l'UFR, de l'UFCM, du Collectif DOM-TOM, de la Commission du Chalet Pierre Semard, du Collectif Agents commerciaux trains (ASCT), de Jocelyn Portalier, de l'enquête Maitron menée entre 2021 et 2023. Parallèlement, les publications et affiches fédérales ainsi qu'une cinquantaine de cadeaux de délégations étrangères, ont également été collectées. Nous avons également réceptionné des dons. Parmi eux, les archives de Maurice Samson relatives aux négociations salariales et à la réforme des filières aux débuts des années 1990 ou celles de René Bourbon, cheminot du Mans embauché à la Compagnie des chemins de fer de l'Est en 1936 (1935-1991).

Archives : classement

L'année a été marquée par un important travail de **classement de photographies** (tri et inventaire, cotation, conditionnement, numérisation). Hadrien Penot s'y est en grande partie consacré : plus de 2 300 clichés ont été inventoriés et quasiment autant ont été numérisés.

Les séries qui ont été traitées sont celles des Congrès fédéraux, des Conseils nationaux et des Bureaux fédéraux. De nouveaux clichés ont, par ailleurs, été intégrés au fonds des luttes et à la collection de portraits de militants (voir synthèse ci-dessous).

2. Dossiers vivants, conservés dans les bureaux.

3. La cote est un identifiant permettant de repérer le dossier ou le document que l'on souhaite consulter.

Cotes ³	Séries	Dates	Nombre de clichés inventoriés	Nombre de clichés numérisés
2 Fi 1-14	18 ^e - 31 ^e congrès (14 congrès)	1945-1976	928	928
2 Fi 15-	32 ^e - 36 ^e congrès (5 congrès)	1979-1993	999	738
3 Fi	Conseil national	1948-2002	225	225
5 Fi	Bureau fédéral (2 bureaux)	1992-1995	47	17
15 Fi	Portraits de militants	[années 1980-1993]	105	105
36/32-36/58	Fonds des luttes	1950-1959	29	29
TOTAL		1945-2002	2 333	2 038

La série des **Conseils nationaux** est fragmentaire et couvre la période de 1948 à 2002. Le nombre de photographies qui est parvenu jusqu'à nous est très aléatoire : les conseils nationaux tenus en 1989 et 1991 ont été l'objet de plus nombreux clichés. Les supports sont essentiellement des tirages noirs et blancs. Pour 1989 et 1991, il existe aussi des diapositives et des négatifs couleurs. Cette série représente 191 photos, intégralement numérisées. Depuis, environ 500 diapositives et 150 tirages ont été retrouvés et restent à classer.

La série des **Congrès fédéraux** avait déjà fait l'objet d'un premier classement pour la période 1979-1993. La poursuite du traitement a permis d'une part de retrouver 1 000 clichés et de les intégrer et d'autre part de classer la période de 1945 à 1976, soit plus de 900 clichés. Vu l'intérêt historique, les clichés des congrès fédéraux tenus entre août 1945 et décembre 1976 ont tous été intégralement numérisés. **Nous disposons donc d'une série complète classée de 1945 à 1993**, soit 19 congrès fédéraux. Cela représente plus de **3 500 clichés** dont près de la moitié a été numérisée.

D'un congrès à l'autre, on retrouve toujours plus ou moins le même type de photographies : la tribune, les interventions à la tribune, les vues d'ensemble des dé-



18^e Congrès fédéral, 5-7 août 1945, Paris, palais de la Mutualité, © Hannemann photo, 2 Fi 1/7. Les délégués debouts marquent une minute de silence en l'honneur des victimes de la seconde guerre.



22^e Congrès fédéral, 1-4 décembre 1953, Paris, salle de la Mutualité, © Jacques Aubert, 2 Fi 5/23.

légués dans la salle du congrès, leurs interventions, les délégations, parfois les votes à main levée, les moments fraternels, l'élection du Bureau fédéral avec les traditionnels confettis, les chants révolutionnaires en clôture de congrès, et ce qui est lié à l'organisation des congrès (les équipes et les stands).

Exception faite du congrès de 1949, le portrait de Pierre Semard est mis en scène derrière la tribune de chaque congrès de 1945 à 1961.

Là encore, le nombre de photos qui nous est parvenu est très variable d'un congrès à l'autre, sans pouvoir avoir la certitude que nous conservons l'intégralité de ce qui a été produit. Les congrès de 1951 et 1956 se distinguent par le nombre de clichés. Entre 1945 et 1976, ce sont principalement des tirages noir et blancs au format 18 x 24. Les clichés sont essentiellement l'œuvre de professionnels.

A partir du congrès de 1979, les supports et formats se diversifient, les photos bien qu'œuvres de professionnels sont rarement estampillées, le nombre de clichés augmente, particulièrement pour les congrès de 1983 et 1986, la couleur apparaît en 1983, les photographies sont moins systématiquement posées et la photographie amateur émerge. L'une des particularités du congrès de 1986, ce sont les nombreux polaroids qu'il a générés.



Classement des polaroids du congrès de 1986, DR.

L'énigme de leur auteur n'a toujours pas été résolue.

Nous disposons là d'un gisement photographique extrêmement riche-3500 clichés-, qui, en complément des archives papiers, des rapports, des comptes-rendus documente ces moments importants que sont les congrès dans la vie interne d'une organisation syndicale. Tout cela s'inscrit dans une histoire de la CGT et plus largement du mouvement syndical. Cette matière reste à valoriser sous des formes à trouver. En revanche, les photographies des congrès fédéraux tenus à partir de 1997 restent à traiter, soit des milliers de clichés, avec l'apparition dans les années 2000, de la photographie numérique.

Par ailleurs, l'équivalent de plus de 60 boîtes d'**archives papiers** ont également été traitées. Par exemple, les archives du collectif jeunes (41 FD, 1971-2019), de l'UFR (39 FD, 1903-2014) avec notamment des dossiers relatifs aux cheminots d'Afrique du Nord et d'Algérie, les ar-

chives du secteur HSCT (38 FD, 1981-2011) ayant trait à la Commission Nationale Mixte Hygiène et Sécurité et à la Commission Nationale Mixte Sécurité, les archives de l'UFCM du 14^e congrès tenu en 2021 (8291) ou encore le fonds René Bourbon (17 P, 1935-1991) essentiellement constitué de papiers d'identité et de documents relevant de sa carrière militaire et de sa carrière professionnelle. Syndiqué au syndicat CGT des cheminots du Mans, il participe à la grève de novembre-décembre 1947 comme en atteste sa carte de grève (26 novembre-8 décembre 1947).

Une vingtaine d'affiches et une quinzaine de documents audiovisuels ont également été inventoriés, et des travaux spécifiques d'inventaire de la VO cheminots (8 C, 1969-1983) et de la Voix des travailleurs et des retraités des réseaux secondaires, puis des réseaux et régies secondaires (9C, [1958] -2009) ont été réalisés.



Affiche du centre fédéral de la jeunesse, 1986, AFF 89.

Bibliothèque & documentation

Cette année, l'informatisation de la bibliothèque de l'Institut a été initiée : plus de 200 notices d'ouvrages ont été créées à l'aide du logiciel libre PMB (ci-contre exemple d'une notice).

Le fonds documentaire s'est enrichi des bilans sociaux SNCF de 2015 à 2018 et de collections inventoriées des revues *Actualités sociales*, *Informations du Bureau d'études des questions sociales de la SNCF (1973-1983)* et *Informations médicales [de la SNCF]*, *Bulletin d'information des services médicaux des chemins de fer français (1982-1996)*.

Titre :	Georges Séguy : Syndicaliste du XXe siècle (1927-2016)
Type de document :	texte imprimé
Auteurs :	Christian Langeois, Auteur
Éditeur :	Ivry-sur-Seine (France) : Editions de l'Atelier
Année de publication :	2018
Importance :	286p.
Format :	21 (H) x 15 (L) cm
ISBN/ISSN/EAN :	978-2-7082-4534-1
Langues :	Français (fre) Langues originales : Français (fre)
Résumé :	La vie de Georges Séguy, secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982, décédé en août 2016, s'inscrit dans l'histoire du XXe siècle. Son père, tour à tour employé dans les vignes, soldat pendant la guerre 1914-1918 et cheminot, le plonge très tôt dans les combats syndicaux. À 12 ans, le petit Georges assiste au congrès de réunification de la CGT à Toulouse. Durant l'Occupation, il rejoint un groupe de résistants. Arrêté et déporté à 16 ans à Mauthausen, il survit grâce à la solidarité de ses compagnons. À son retour, devenu lui aussi cheminot, il accède alors qu'il n'a pas 20 ans à des responsabilités au sein de la CGT. Secrétaire général de la Fédération CGT des Cheminots en 1949, il devient membre du bureau politique du Parti communiste en 1954, peu avant la révélation des crimes de Staline. Treize ans plus tard, il succède à Benoît Frachon à la tête de la CGT et joue un rôle clé dans les événements de Mai-Juin 68, proposant l'immense manifestation du 13 mai qui lance la grève générale et représentant sa confédération syndicale lors des négociations de Grenelle. Il dirige ensuite la CGT tout au long des années 1970, tandis que se forge l'union de la gauche et que commence la désindustrialisation. Il exprime alors le désir de donner à la confédération une plus large assise et une plus grande indépendance vis-à-vis du PCF sans toutefois parvenir totalement à ses fins. En retraçant le parcours de ce militant syndical emblématique que fut Georges Séguy, Christian Langeois dessine le portrait d'un homme affable, atteint dans sa chair par le drame du stalinisme, qui puise la source de son engagement dans l'expérience douloureuse et indélébile de la déportation.
Note de contenu :	- Avant-propos - André Séguy - La famille Séguy - Georges Séguy, jeune résistant - Georges Séguy, jeune cheminot - Un syndicaliste cheminot - Un dirigeant de première importance - Georges Séguy, secrétaire général de la CGT - Moderniser la CGT - Passer le relais - Résister, toujours - Notes - Index - Bibliographie - Sources

Un tri de la documentation et des ouvrages de notre bibliothèque a conduit à un don important à l'association Livres en luttés.

Valorisation et consultation des archives

Si le nombre de demandes de recherches (58) a augmenté de plus de 20 % par rapport à l'an passé, les séances de consultation sur place ont connu une forte baisse, principalement en raison des travaux puisque l'accueil du public a été temporairement suspendu. Le public fut en majorité un public interne à 60 % (membres de la Fédération, de l'Institut, et d'autres organisations CGT) et à 40 % un public externe (historiens, étudiants, particuliers...). En revanche, la bibliothèque numérique (<https://archives.cheminotcgt.fr/>) a gagné en visibilité, avec une fréquentation mensuelle moyenne de 521 consultations. Sur les réseaux sociaux, X, ex twitter, nous mettons en avant des documents consultables sur la bibliothèque numérique, des moments clés de l'histoire de la Fédération, informons des actualités du pôle archives, relayons les initiatives de l'IHS CGT cheminots ou d'autres événements liés à l'histoire sociale du chemin de fer.

Tout au long de l'année, l'Institut a également fourni pour divers projets des reproductions de photographies ou documents. Parmi ces projets, une exposition du CCGPF sur le sport, l'exposition itinérante « Voix cheminotes » de Rails et histoire, les expositions de la SNCF « *Les cheminots dans la Résistance* » et « *les cheminots dans la Résistance et la Libération de Strasbourg* », des articles de la revue l'Appel de l'ANCAC ou d'Historail, les éditions du Caïman pour le recueil Merci La résistance! avec une nouvelle sur la grève insurrectionnelle...

Nous avons également mené des recherches iconographiques pour les *Cahiers de l'Institut* et le Tome 3 des *Cheminots on s'en fait tout une histoire (1939-1945)* incluant la recherche, la sélection, la rédaction des légendes et selon les cas l'obtention des autorisations de reproduction ou la numérisation et la retouche des images.

Parallèlement au classement de certains fonds, nous avons élaboré des outils d'aide à la recherche, notamment en reconstituant la liste exhaustive des conférences des retraités depuis 1951 grâce aux archives de l'UFR et à la presse en ligne. De plus, nous avons établi une liste des congrès des Compagnies secondaires, de l'Union des réseaux secondaires et des Réseaux et régies secondaires de 1908 à 2007, en nous appuyant d'une part sur les archives de l'Union mais aussi sur des publications et notamment *La Voix des travailleurs et des retraités des réseaux secondaires* (1958-1986).

Nous avons également contribué aux travaux du Collectif archives-documentation, dont les dernières productions sont présentées plus loin (voir pages 28 à 33). Par ailleurs, nous poursuivons notre engagement au sein du Collectif des centres d'archives et de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), en participant notamment au projet MATOS (Mémoires, Archives, Transmission des Objets militants) mené par Paul Boulland et Barbara Bonazzi (CNRS/CHS-Paris I). L'objectif est de contribuer à valoriser les objets comme sources dans le prolongement de l'histoire des mouvements sociaux et d'une histoire sociale des pratiques militantes. L'angle retenu vise à interroger tout le spectre des objets militants, depuis les pièces uniques artisanales jusqu'aux objets manufacturés en série. Il s'agit ainsi de revenir sur la matérialité des pratiques de lutte, à partir d'une typologie des objets et de leurs usages, de reconstituer les logiques de production, de commercialisation et de diffusion de ces objets.

Nous sommes aussi impliqués dans le comité de pilotage initié par Rails & Histoire, encadrant les recherches de Grégory Célerse sur la rafle du 11 septembre 1942 opérée par les autorités allemandes parmi les Juifs de Lille et du Nord-Pas-de-Calais, et en particulier sur les conditions du sauvetage de certains d'entre eux par des cheminots à la gare de Fives. Grâce à son travail, le cheminot René Douce, résistant, communiste et déporté à Dachau a reçu lors d'une cérémonie à Lille le 16 mars dernier, le titre de Juste parmi les Nations, après avoir sauvé des dizaines de familles juives. Le cheminot Marcel Hoffmann avait également été reconnu Juste parmi les Nations le 26 novembre 2001⁴.



Marcel Hoffmann. Coll. Yad Vashem.



Exemples d'objets contenus dans le versement des cadeaux de délégations étrangères : médaille du syndicat des chemins de fer polonais, sous-verre de l'Union ferroviaire du Vietnam, médaille de l'Union marocaine du travail.

4. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hautes-de-france/nord-0/lille/85-ans-apres-avoir-sauve-des-dizaines-de-familles-juives-d-une-grande-rafle-ce-cheminot-recoit-le-titre-de-juste-parmi-les-nations-3122797.html>

Laurent Thévenet, *Cheminots Justes parmi les Nations*, Revue d'histoire des chemins de fer, n° hors-série 9, Rails & histoire, 2023.

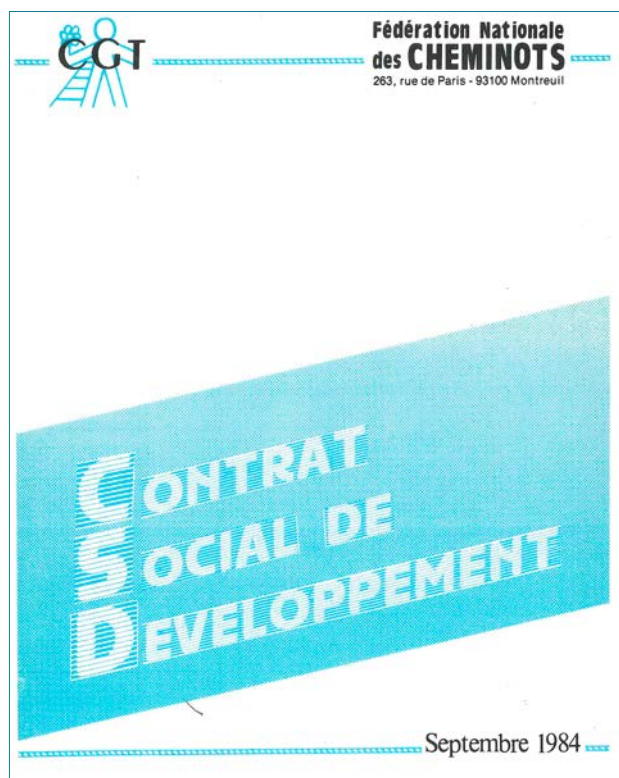
La CGT et la régionalisation

Le 14 novembre 2024, l'association Rails et Histoire a organisé au Sénat à Paris un colloque consacré à « Hubert HAËNEL, acteur décisif de la régionalisation des transports ferroviaires » ; au-delà de l'hommage rendu au sénateur du Haut Rhin, qui fut également membre du conseil d'administration de la SNCF, ce colloque, auquel l'IHS a été invité, nous a permis de revenir sur l'engagement de la CGT pour la régionalisation des transports ferroviaires et cela dix ans avant le rapport Haënel. Comme nous l'avons souligné, la position constante de la CGT en faveur de la régionalisation a été portée par des exigences fortes pour le service public, l'intérêt des usagers et le statut des cheminots, exigences aux antipodes de la marche forcée de l'ouverture à la concurrence, des filialisations et du dumping social.

Cet article revient sur ces années de la publication du contrat social de développement de la fédération CGT des cheminots en 1984 à l'ancrage de la régionalisation jusqu'à 2007.

La CGT et la régionalisation : une position constante depuis des décennies

En 1984, la fédération CGT des cheminots publie « le contrat social de développement » consacrant un chapitre entier au thème de « **la région : un atout majeur. Pour quels objectifs? Dans quelles structures? Avec quels moyens?** »



S'appuyant sur les modifications intervenues en matière de politique des transports depuis mai 1981, la fédération CGT souligne qu'une constante apparaît nettement « la nécessité de décentraliser la SNCF, l'obligation de réussir la régionalisation : il faut ouvrir la SNCF à l'extérieur. Et pour cela, la région peut être le lieu privilégié du dialogue

avec les décideurs politiques régionaux, départementaux et locaux »

La fédération rappelle que pour la CGT, dès 1937, au moment de la création de la SNCF « la région constitue pour la SNCF un atout majeur qu'il importe de valoriser »

Pour la CGT la régionalisation s'inscrit dans le droit aux transports pour tous instauré par la LOTI⁵, une SNCF en prise directe sur la vie économique et sociale régionale, attentive aux grands courants d'échanges tant marchandises que voyageurs ; une SNCF décentralisée, régionalisée, une SNCF apte à motiver son personnel ;

La fédération CGT propose de favoriser le décloisonnement entre fonctions, entre établissements, elle appelle à mettre en place des structures plus horizontales, à revaloriser le rôle des chefs d'établissement, à enrichir le rôle et les attributions de l'état-major régional interfonctionnel favorisant leur capacité de négociations avec les collectivités territoriales ;

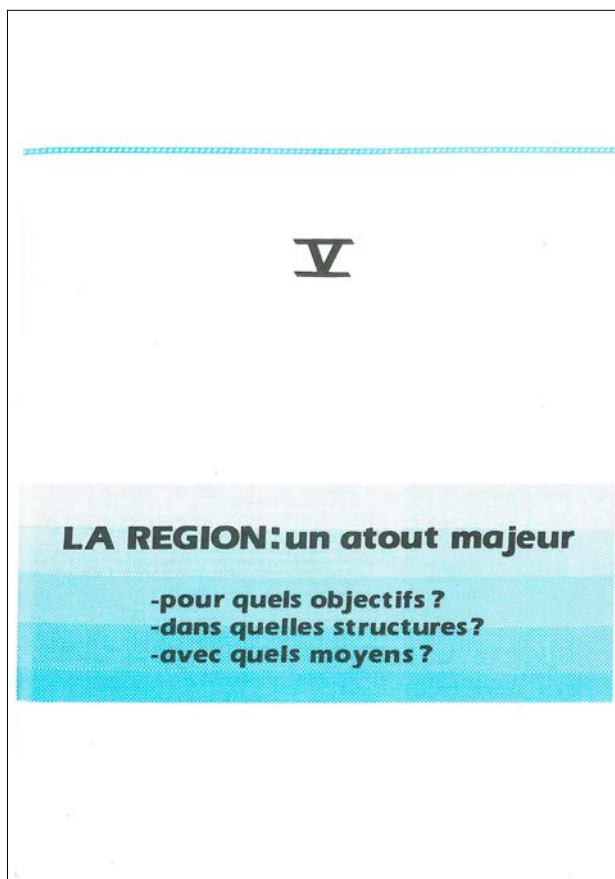
La question de la revalorisation du rôle des chefs d'établissement reviendra comme un boomerang à l'issue du conflit de l'hiver 1986/1987 ; lors de la réunion mensuelle de direction du 3 février 1987 (mémento n° 149), le Président Philippe ESSIG (de 1985 à 1988) indique « quant à la décentralisation, dont on a pu dire à juste titre qu'elle correspondait avant tout à un état d'esprit, il faut s'interroger sur les structures de l'entreprise et la longueur de sa ligne hiérarchique. Donner aux établissements la capacité de remplir complètement leur rôle est un objectif primordial, mais cela exige d'une part, de définir un schéma global de planification – d'où la nécessité, dans des délais appropriés, de reprendre la réflexion sur ce sujet – et, d'autre part, de mettre en place l'outil indispensable qu'est le contrôle de gestion ».

Pour la CGT, « l'échelon régional (la région administrative) est un lieu de cohérence politique, économique,

5. Malmenée depuis par de nombreux amendements et suppressions.

sociale et culturelle où les questions de coordination, complémentarité, d'aménagement du territoire, de développement urbain et industriel, de sécurité, d'énergie, de cadre de vie, peuvent trouver leur expression. C'est également un échelon pertinent d'intervention du personnel, des organisations syndicales et des usagers ».

Le chapitre 5 du contrat social de développement se conclue ainsi :



Gagner, nécessite que nous soyons les syndicalistes du quotidien et des grands dossiers.

La région apparaît donc bien comme le niveau pertinent pour :

- Développer l'intervention des cheminots
- Transformer la gestion, en définir de nouveaux critères, la mettre au service d'une nouvelle efficacité économique et sociale du transport, ce qui sous-entend être en prise directe avec l'ensemble des problèmes économiques et sociaux, intégrer l'activité transport SNCF aux politiques de développement, en particulier du nouveau secteur public industriel.

Dix ans plus tard...

Le 24 février 1994, la fédération CGT est reçue par le sénateur HAENEL dans le cadre de la mission qui vient de lui être confiée par le ministre des transports, Bernard



Bosson ; « elle se félicite de la démarche qui consiste à recueillir l'avis de ceux qui peuvent effectivement éclairer des choix qui auront des répercussions directes sur l'avenir de leur entreprise, les conditions d'exercice de leur métier et la pérennité de leur statut ».

Si la démarche convient, le contexte a bien changé, et la délégation de la fédération attire l'attention du sénateur sur les dérives des contrats de plan plaçant la SNCF « dans un cadre purement concurrentiel et essentiellement commercial » ; pour la CGT, il y a « urgence à déterminer une autre orientation politique et financière ».

Elle souligne encore « les derniers comptes de l'entreprise sont éloquentes quant aux responsabilités et montrent l'ampleur de la dégradation qui affecte l'un des réseaux les plus performants du monde. L'absence de prise de responsabilités financières de l'Etat dans l'imposant programme TGV accompagnée d'une démission dans l'élaboration d'une autre politique des transports permettant au chemin de fer de retrouver la place qui devrait être la sienne sont à l'origine :

- D'un endettement historique,
- D'un repli du trafic dans tous les domaines,
- D'une pression sur les conditions sociales des cheminots qui devient insupportable,
- D'une cession d'actifs qui écorne le patrimoine national,
- D'une qualité de service et des politiques de dessertes en voyageurs et en marchandises de plus en plus contestées,

Lors de cette rencontre, la CGT formule plusieurs remarques :

- Nécessité de conserver et développer l'unicité du réseau afin de répondre aux exigences d'aménagement du territoire
- Revoir l'équation financière au regard du déficit des SRV (services régionaux de voyageurs)
- Inscrire les SRV dans leur interaction avec le réseau ferré national
- Ne pas négliger le transport marchandises par fer
- Nécessité de maintenir l'égalité d'accès et de traitement en tous points du territoire

La CGT interroge sur deux points :

- La pérennité du système intégré avec la régionalisation envisagée
- La question essentielle du statut des personnels, indissociable de la qualité du service public ; une ligne rouge pour la CGT : pas de statut régional

A l'issue de cette rencontre, la CGT note que le sénateur HAENEL est :

- Pour le maintien d'un statut national des personnels ;
- Pour qu'il n'y ait pas de mise en concurrence avec d'autres exploitants ;
- Que le sénateur proposera que les lignes soient laissées dans le domaine de la SNCF, la région administrative intervenant sur la nature et le volume des dessertes ;
- Enfin, que le transfert des 4 milliards de francs versés alors à la SNCF vers les régions administratives soit dévolus exclusivement pour les contrats avec la SNCF, il y ajouterait la demande d'un fonds de péréquation national destiné à compenser les disparités régionales et un fonds d'investissement tripartite (Etat/régions/SNCF) pour le financement des infrastructures et du matériel roulant.

On se souvient... l'arrivée de Bergougnoux

(*La tribune des cheminots*, n° 713 mai 1994) :

Le 29 avril, un Conseil d'Administration extraordinaire a proposé M. Jean Bergougnoux pour succéder à M. Jacques Fournier, président de la SNCF.

A cette occasion, les CGT ont notamment déclaré : « ... Vous venez de nous proposer M. Bergougnoux pour vous succéder à la présidence de la SNCF... ». « ... Nous ne le connaissons pas, bien que nous ayons eu écho de son action comme directeur général d'EDF... ». « ... L'élaboration du contrat de plan et du plan d'entreprise sera révélateur de sa force de conviction vis-à-vis des pouvoirs publics pour donner à la SNCF les moyens de son redressement et de son développement... ». « ... Nous avons maintes fois exprimé nos préoccupations essentielles :

- l'unicité de l'entreprise ;
 - le statut de cheminot comme élément incontournable d'un service public ferroviaire mieux adapté aux besoins ;
 - le progrès social ;
 - un engagement qui respecte spécificités et la ferroviaire française ;
 - le redressement de la situation économique de l'entreprise en sortant des schémas qui ont montré leur dangerosité, c'est-à-dire implique obligatoirement des évolutions stratégiques et techniques mais surtout un investissement dans les femmes et les hommes qui font cette entreprise. Il faut leur redonner confiance... ».
- « ... Nous jugerons le futur président aux actes... ».

Nous avons vécu la suite...

Les réactions syndicales aux 12 propositions du sénateur HAENEL

Le 11 avril 1995, une rencontre a lieu entre les organisations syndicales de la SNCF et le sénateur HAENEL pour la présentation de ses propositions

Depuis 14 mois, le contexte s'est encore alourdi, de nombreuses craintes s'expriment sur l'avenir de la SNCF, le mécontentement des cheminots et des usagers grandit devant la dégradation du service public ferroviaire.

C'est bien dans ce lourd climat que doit s'appréhender l'évolution du contexte régional ;

Lors de cette rencontre, la CGT rappelle ses propositions et remarques exprimées un an auparavant et exprime en conclusion, plus que des réserves sur les douze propositions tant que ne seront pas apportés des réponses essentielles concernant l'unicité du réseau, la mise en concurrence au plan régional, le statut des personnels.

Le sénateur HAENEL reconnaît que c'est bien le contrat de plan qui devra répondre à toutes ces questions capitales.

Le contexte de l'année 1995 (Source : cahiers de l'institut n° 55, 4^e trimestre 2015)

Chacun sait que l'année 95 est déterminante à plus d'un titre. Année d'élection présidentielle pour une échéance en avril, année de conclusion d'un nouveau contrat de plan entre l'état et la SNCF dont on masque à la fois les contours et l'échéancier précis.

Dès l'élaboration du budget de la SNCF le décor est planté. Pas de hausse de salaire et diminution des effectifs, cap sur l'ouverture à la concurrence et à plus de flexibilité...

Dans son édit de La Tribune des cheminots de janvier 1995, Bernard Thibault insiste : « *nous ne laisserons pas passer d'authentiques opportunités pour que l'unité des fédérations se renforce et puisse s'exprimer dans l'action vraie le plus vite possible... là aussi c'est le poids que chacun de nous va mettre dans la réussite de cet objectif qui sera déterminant pour bousculer les réticences encore pesantes.* »

En février les fédérations, sauf la CGC, décident :

- De s'adresser ensemble aux pouvoirs publics sur l'avenir de la SNCF et du statut
- D'une pétition nationale commune (la CGT se donnera l'objectif de 100 000 signatures !)
- De préparer une action pour fin mars

En mars 40 000 signatures sont déjà recueillies et le principe de la grève unitaire est arrêté pour le 30 mars.

La grève sera encore une fois massive mais ne déclenche aucune prise de conscience du côté de la direction.

Fait exceptionnel en période électorale, à plus forte raison, pour une élection présidentielle, les fédérations de cheminots décrètent « *il ne doit pas y avoir d'état de grâce présidentiel* ». Avant même d'en connaître le résultat, elles décident de poursuivre leur marche commune par une nouvelle « *manifestation nationale à Paris le 31 mai* » avec l'objectif de déposer les pétitions exigeant la transparence et le débat sur l'élaboration du contrat de plan. Les échéances se rapprochent, il est hors de question de laisser le gouvernement et la direction conclure sur l'avenir de la SNCF dans le plus grand secret.

La SNCF appartient à la nation deviendra un leit-motiv.

Le succès est encore une fois au rendez-vous 50 000 cheminots montent à Paris pour déposer 14 cartons dans la cour du ministère des transports. Ils contiennent 116 224 signatures, objectif atteint en quelques semaines.

Fraichement installés dans leur local se sont des conseillers et non le ministre lui-même qui recevra les délégations.



Remise de 100 000 signatures au Ministère de l'aménagement du territoire, de l'Équipement et des transports avec Bernard Thibault et Christiane Bedon pour la CGT, Bruno Dalberto pour la CFDT, Jean-Jacques Carmentran pour FO, Joseph Goutorbe pour la CFTC, Jacques Mallet (président de la FMC) et Paul Roche pour la FMC (UNSA) 31 mai 1995.

(©) Pierre Delanoue

En ce printemps 1995, ce ne sont pas tant les propositions en elles-mêmes qui sont reçues fraîchement mais le contexte dans lequel elles interviennent ; le conflit de l'hiver 1995 aboutira à de nombreuses remises en question, puis la dissolution du printemps 1997, suivie de la victoire de la gauche aux élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin, ouvrira la perspective d'une politique des transports plus favorable au service public ferroviaire.

Lors de son 37^e congrès, tenu à Lille du 10 au 14 mars 1997, la fédération CGT adopte son document d'orien-

tation qui rappelle que « la région est un niveau pertinent pour le transport et la démocratie » ;

La CGT pointe quatre conditions pour réussir la régionalisation :

1. Ne pas se couper des nécessaires cohérences de solidarité garanties par l'unicité du service public ferroviaire SNCF
2. Assurer un rôle de maillon dans une Maîtrise publique des transports
3. La SNCF et son groupe doivent être le pivot de l'organisation de la réponse aux besoins
4. Un financement sans transfert de charges

La fédération aura toutes ces années une analyse rigoureuse de l'évolution de la régionalisation :

En février, puis en octobre 1999, la commission exécutive fédérale sera saisie du sujet de la régionalisation afin de « *peaufiner encore notre appréciation... vis-à-vis de cette importante mutation de notre entreprise* » ; l'instance fédérale note que depuis le démarrage de l'expérimentation de la régionalisation la dotation financière attribuée par l'état aux six premières régions expérimentales est globalement supérieure de 40 % par rapport à ce qui était attribué à la SNCF ; l'offre a été développée, augmentant la fréquentation et les recettes, cela correspond aux demandes maintes fois exprimées par la CGT



© fédération CGT des cheminots

d'une politique de volume pour les TER ; la CGT souligne néanmoins que la commission européenne préconise toujours d'étendre la notion de contrat de service public, existant pour les transports urbains, aux TER et que des élus régionaux seraient tentés par des appels d'offres pour contraindre la SNCF à s'aligner sur les coûts du marché.

La CGT note que l'organisation du travail et celle de la production restent du domaine de la SNCF et que celle-ci doit devenir encore plus force de proposition et d'initiative et que pour cela des modifications doivent être apportées à ses organisations. La CGT pointe plusieurs expériences menées à ce moment-là :

- Les équipes de lignes en Alsace visant à des organisations transversales pour la production TER,
- Dans le Nord Pas de Calais où un référent TER est nommé dans les établissements exploitation afin d'y suivre l'activité et d'assurer les relations avec les autorités locales,
- Sur Lyon c'est une activité TER avec une indépendance certaine qui est à l'œuvre ;

La CGT souligne que ces expériences ont apporté à des échelles différentes un nouveau rythme et des résultats certains.

Elle pointe également la question de la présence à bord des TER et dans les gares, notamment pour la sûreté des voyageurs ;

La CGT y réaffirme sa proposition d'un pool national pour le matériel, cela méritant une discussion avec les élus régionaux, et un financement tripartite (Etat, régions, SNCF)

La CGT réaffirme également que les régions ont vocation à s'intéresser au Fret ferroviaire ;

Sur le plan de la démocratie, la CGT pense que deux outils doivent coexister : le comité de ligne et un niveau régional où élus, organisations syndicales cheminotes, direction SNCF et Etat doivent lister les besoins et les moyens à y associer.

Enfin concernant l'intermodalité, pour la CGT, le rail ne peut connaître un développement durable que s'il coopère avec les autres modes avec notamment le groupe SNCF et que cela doit conduire la CGT à réfléchir à de nouveaux métiers.

En mai 2000, lors de son 38^e congrès (22 au 26 mai) tenu à St Malo, la CGT dans ses orientations écrira que l'expérimentation menée depuis 1997 a permis une nouvelle dynamique du transport ferroviaire régional, une offre de service développée, la fréquentation et les recettes également.

Puis du 24 au 28 novembre 2003, le 39^e congrès de Montpellier actera la régionalisation sur tout le territoire au 1^{er} janvier 2002, soulignant « *qu'avec pour opérateur unique la SNCF et le statut des cheminots, la région est le niveau de pertinence le plus équilibré pour définir les besoins mais aussi pour les prendre en compte* » ;

Elle y réaffirmera ses positions :

- Mettre en place les comités de lignes, d'axes, des partenaires prévues par la loi,
- Pour le financement un juste transfert pour l'avenir et formulera la proposition de taxation des principaux bénéficiaires du développement des TER : les employeurs et la grande distribution,
- Elle s'exprime pour le maintien des principes du service public pour la tarification, c'est-à-dire l'égalité de traitement, la solidarité, la péréquation en n'importe quel point du territoire,

- La coopération entre les régions garantissant le maillage du territoire,
- La place que doit tenir le groupe SNCF dans l'intermodalité,
- La propriété et la maintenance du matériel à la SNCF, le parc régional faisant partie d'un pool national et son financement tripartite pour garantir l'unicité de la SNCF et le développement de ce parc,
- Enfin, la CGT souligne les enjeux du périurbain ;

Enfin, lors de son 40^e congrès tenu au Futuroscope à Poitiers du 12 au 16 mars 2007, la CGT réaffirmera sa position constante vis-à-vis de la régionalisation : exigeante, constructive, revendicative ; elle notera la progression constante du trafic et des recettes, un bilan positif reposant sur deux piliers indispensables et indissociables :

- Un objectif social et économique en réponse aux besoins de transport de qualité,
- Une organisation mise en place pour répondre à cet objectif et qui repose sur un triptyque gagnant :
 - o Une volonté politique des partenaires : Etat, régions, SNCF,
 - o Des moyens humains, matériels et financiers,
 - o Le service public exploité par l'entreprise publique unique, la SNCF ;



© fédération CGT des cheminots

Ces positions constantes de la CGT portées par des exigences fortes pour le service public, l'intérêt des usagers et le statut des cheminots ont largement contribué au succès de la régionalisation ferroviaire ; les différentes réformes de la SNCF, puis l'ouverture à la concurrence fragilise cet ensemble. Aujourd'hui comme hier, la CGT porte les exigences revendicatives pour un service public mis en œuvre par une entreprise publique au service de l'intérêt général.

Pierre Delanoue

Archives syndicales :

De nouveaux outils au service de nos organisations et de notre histoire

« Tant que les lapins n'auront pas d'historiens, l'histoire sera racontée par les chasseurs. »

Ces mots, prononcés par l'historien américain Howard Zinn, nous rappellent avec malice que l'histoire est un enjeu politique. Malheureusement, l'actualité nous en fournit de nombreuses illustrations. Citons ici le récent et brutal limogeage de Colleen Shogan, directrice des Archives nationales américaines, par Donald Trump. Sa "faute" ? Avoir rempli sa mission en exigeant que l'administration Trump transmette l'ensemble des documents et archives numériques de son premier mandat, y compris les échanges sur WhatsApp. Une initiative conforme aux principes essentiels de la démocratie américaine, qui a notamment permis de mettre en lumière le scandale des documents classifiés découverts dans la résidence privée du Président¹. Le contrôle de l'histoire devient alors outil de pouvoir.

Autre exemple récent, en France, qui illustre le combat idéologique auquel nous devons faire face : les historiennes Michèle Riot-Sarcey et Natacha Coquery ont été attaquées en justice après avoir qualifié de révisionnistes les auteurs d'un livre qui revisite l'histoire de l'Occupation. Ces derniers ont porté plainte pour diffamation contre les deux historiennes², membres du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire³. Dans cet ouvrage, ses auteurs s'inscrivent dans la continuité d'interprétations visant à minimiser la collaboration de l'Etat français dans la Shoah durant l'Occupation allant même jusqu'à parler de falsification.

L'histoire est un combat syndical

Pour tous les aspects de l'activité syndicale, l'histoire est une alliée précieuse. Les luttes, les erreurs, les succès des précédentes générations militantes méritent d'être connues de toutes et tous. Car nul ne peut douter que notre pays aurait un visage bien différent si le syndicalisme n'avait pas existé.

L'histoire constitue aussi un formidable réservoir d'expériences et d'inspirations pour aujourd'hui, pour enrichir ses propres réflexions et mieux saisir l'importance des conquêtes arrachées et les stratégies mises en œuvre pour y parvenir. Défendre une SNCF unifiée, sans connaître les analyses et les combats menés dans le passé, c'est à coup sûr se priver d'arguments pour convaincre les cheminots et les usagers et éclairer les stratégies actuelles. Nos archives papiers ou numériques, orales et audiovisuelles, constituent la matière première de l'histoire. En effet, les

archives témoignent de la continuité de l'organisation et constituent son patrimoine matériel et intellectuel.

L'histoire s'écrit au quotidien

Trop souvent nous oublions que l'histoire s'écrit au quotidien. Les délégués au congrès de Limoges en 1895 n'imaginaient sans doute pas le rôle que jouerait, 130 ans après, en France et dans le monde, l'organisation qu'ils fondaient. Toutes nos organisations, de la section syndicale au syndicat en passant par nos militant-e-s, produisent et reçoivent chaque jour de nouveaux documents : compte-rendu, déclaration, tract, courriel, affiche, photo, vidéo, publications sur internet.

Les archives, une responsabilité collective

Ces documents et données sont le fruit de notre activité syndicale et constituent aussi notre patrimoine commun dont la responsabilité est collective, comme le souligne que la Charte de l'élue et du mandaté-e CGT qui nous rappelle que *« personne n'est propriétaire de son mandat syndical, et chaque responsabilité est un bien collectif. »*



© B. Charzat / Collectif au fond à Gauche

À la création de la CGT, de même qu'à la naissance de la Fédération, les trois fonctions essentielles étaient : le secrétaire général, le trésorier et l'archiviste. Nos anciens anticipaient le rôle majeur des archives pour asseoir notre légitimité. Archiver est une responsabilité de toute l'organisation, à laquelle chacune et chacun d'entre nous, à son échelle, peut contribuer.

1. En savoir plus : <https://archivistesqc.wordpress.com/2025/02/17/trump/>

2. En savoir plus : <https://www.humanite.fr/en-debat/histoire/appel-soutien-au-comite-de-vigilance-face-aux-usages-publics-de-lhistoire-cvuh>

3. <https://cvuh.hypotheses.org>

Le Collectif Archives-Documentation CGT

Pour vous aider dans la gestion et l'utilisation de notre patrimoine commun, le Collectif Archives-Documentation CGT met de nouveaux outils à votre disposition. Créé sur décision du Bureau confédéral en novembre 2020 et piloté par l'IHS national et son président, Gilbert Garrel, le **Collectif Archives-Documentation** regroupe les 9 archivistes et documentalistes de la Confédération et des Fédérations (Métallurgie, Services publics, FAPT, FNME et Cheminots)⁴.

Une question sur la gestion de vos archives? Un site ressource dédié : <https://www.cad.ihs.cgt.fr/>

Notre Collectif a développé un site internet rassemblant l'ensemble de nos productions. Vous y trouverez des fiches pratiques sur les archives, un guide dédié à la collecte de témoignages oraux, ainsi que des annexes contenant des modèles de documents téléchargeables et prêts à l'emploi.

Ce travail vise à fournir des ressources adaptées aux réalités de nos structures CGT (UD, UL, syndicats, IHS). Il s'inscrit dans la continuité des précédentes réalisations, notamment la campagne de sensibilisation lancée en 2022 comprenant deux brochures, une affiche et un film et, plus récemment, une formation syndicale sur la gestion des archives numériques.

Le maquettage de ces supports a été réalisé par Rudy Jean-François, graphiste à l'IHS Métaux, tandis que les illustrations sont signées Bruno Charzat, membre du collectif « Au fond à gauche » et syndicaliste au Syndicat National des Artistes Plasticien·nes CGT.

Toutes les réalisations du Collectif sont désormais accessibles en ligne sur ce site internet, avec la possibilité de les consulter, télécharger ou imprimer selon les besoins. Le site propose également un glossaire des termes spécifiques aux archives. Dans les documents, certains mots (comme « documentation » ou « arborescence ») sont mis en couleur et accompagnés d'un astérisque ce qui indique qu'une définition est disponible dans le glossaire en ligne. De plus, un trombone signale la présence d'une annexe téléchargeable.

De nouvelles fiches pratiques

Sept fiches pratiques ont été réalisées. Ces fiches fournissent des conseils élémentaires pour agir sur des situations concrètes, qu'elles soient fréquentes ou exceptionnelles. Chaque fiche présente en quelques étapes les notions essentielles et les conseils pratiques pour répondre à chaque situation.

Elles se répartissent en 3 catégories, chacune étant associée à une couleur et à un dessin, pour être facilement identifiables :

- les situations d'urgences ;
- les bonnes pratiques à adopter au quotidien ;
- droits et archives.



La catégorie « **Urgence** » comprend 4 fiches recto-verso : **expulsion des locaux, incendie, dégât des eaux, invasion de nuisibles**. Chaque fiche fournit en 3-4 étapes la marche à suivre pour être en mesure de réagir rapidement et de protéger le patrimoine de votre organisation (avec des conseils pratiques pour les archives papier, numériques, photos, affiches, drapeaux).

Les fiches ont été conçues pour être disponibles à la fois en version électronique mais aussi sous format papier pour vous permettre de choisir le déploiement approprié (impression ou diffusion numérique). Un bandeau en bas de page regroupe des informations techniques : catégorie de la fiche, numéro, titre, date d'édition, lien vers le site, accès au glossaire en ligne et aux annexes via un QR code renvoyant au site, ainsi que les crédits.

La catégorie « **Bonnes pratiques** » pour la gestion des archives au quotidien comprend 2 fiches recto-verso, complétées par des annexes. Une première fiche sur le **déménagement des archives** (avec un journal de bord et un tableau d'inventaire) une deuxième sur le **tri des archives**.

4. Membres du collectif : Aurélie Mazet, Rafael Martinez, Myriam Goncalvez, Cécile Rogue, Corentin Lahu, Florian Gallien, Benoît Delfolie, Myriam Affif et Caroline Chaliar.



TRIER LES ARCHIVES : QUE GARDER ? QUE JETER ?



Le tri est l'opération qui consiste à séparer les dossiers ou documents qui doivent être conservés de ceux qui peuvent être éliminés. Archiver ne signifie pas tout garder ou tout jeter, c'est trier à bon escient pour conserver l'essentiel ! Évaluer l'intérêt des documents peut sembler subjectif mais des critères de tri existent.



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Chemises | Sous-chemises | Boîtes d'archives |
Tableau de tri (annexe) | Ordinateur



n°2

DESCRIPTION DES ÉTAPES



1 | REPÈRES

Les archives* se définissent comme « l'ensemble des documents, y compris des données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus - préservés à titre de preuve et d'information - par toute personne physique et morale, et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité » (Code du patrimoine, art. L211). La notion d'archives est donc indépendante :

- De la date : tout document devient archive dès sa création et sa valeur évolue au fil du temps, « archives » ne signifie pas uniquement « vieux papiers ».
- De la forme : un compte-rendu au format Word, un fichier Excel, un tract imprimé, des notes manuscrites, une affiche ou une banderole sont des archives.
- Du support matériel : papier, photographies, documents numériques, sonores ou audiovisuels.

La documentation*, elle, est constituée à partir de sources d'informations diverses et non produites par l'organisation : presse, publications officielles, revues spécialisées. Cette documentation peut aussi être isolée ou intégrée dans les dossiers de travail produits par votre organisation.

- À la correspondance avec d'autres syndicats, fédérations, confédération, organisations syndicales, les employeurs, les pouvoirs publics, etc.
 - Aux activités de représentation syndicale (instances représentatives du personnel, élections professionnelles, etc.).
 - Aux actions revendicatives de mon organisation.
 - Aux négociations, conflits, et accords.
 - À la formation syndicale.
 - À la communication produite par mon organisation (journaux, tracts, brochures, affiches, autocollants, productions audiovisuelles, banderoles, etc.).
- Pour les archives papier, les dossiers seront conditionnés en chemises, sous-chemises et boîtes d'archives. Veillez à conserver les documents originaux, papier même si ceux-ci ont été numérisés. Pour les archives numériques, organisez vos dossiers dans une arborescence*.

Voir annexe : Tableau de tri

Il n'y a que vous qui avez ces documents !
Ce sont des documents uniques et originaux.
Posez-vous la question : ces documents sont-ils conservés ailleurs ?
Si la réponse est non, ils doivent être conservés.



2 | DISTINGUER LES DOCUMENTS SPÉCIFIQUEMENT PRODUITS PAR MON ORGANISATION

Distinguer ce qui est éliminable des autres documents : à la CGT, chaque organisation est responsable des archives qu'elle produit, il n'est donc pas utile de conserver les documents produits par d'autres structures de la CGT.



3 | À CONSERVER PRIORAIREMENT

Conserver prioritairement les dossiers papiers et/ou numériques relatifs :

- Aux réunions statutaires (congrès, assemblées générales, commissions exécutives, bureaux, etc.).
- Au fonctionnement de l'organisation et à la syndicalisation (statuts, états d'organisation, bilans comptables, etc.).



4 | CE QUI PEUT ÊTRE JÉTÉ

Éliminer les documents produits par d'autres organisations et donc susceptibles d'être retrouvés ailleurs : tracts ou documents isolés*, documentation dont l'utilité est expirée (revues, presse, rapports annuels, etc.) Certaines pièces administratives et comptables peuvent aussi être détruites au bout de quelques années : les factures ou justificatifs comptables sont par exemple éliminables au bout de 10 ans. Les relevés de comptes bancaires le sont au bout de cinq ans. Enfin, inutile de s'encombrer : pour gagner de la place, éliminer les multiples exemplaires d'un même document ou les imprimés vierges.

Voir annexe : Tableau de tri

FICHE BONNES PRATIQUES N° 2 TRIER LES ARCHIVES, QUE GARDER, QUE JETER ? Janvier 2025



Vous trouvez + de fiches sur le site : www.cad.fr/cgt.fr



Scannez ce QR code et retrouvez l'annexe et la définition des termes en couleur* sur le site : cad.fr/cgt.fr/trier-ses-archives/



* Rédaction par le Collectif Archives-Documents CGT
* Dessin Bruno Charzat
* Design graphique Rudy Jean-François
* © Fédération CGT



Dans cette fiche, nous nous sommes s'est efforcés de répondre à ces questions « Que Garder ? Que Jeter ? » dans un contexte de gestion quotidienne de ses documents. Ce sont des questions qui se posent à toutes les organisations de la CGT et à tous les militants. Malgré notre bonne volonté, nous nous retrouvons souvent démunis face au tri de nos dossiers. La fiche est structurée en 4 parties qui permettent de comprendre la logique du tri en archives et de distinguer ce qui est éliminable et ce qui doit être conservé.

Vous ne savez pas quoi conserver en priorité ? Ce que vous pouvez jeter ? Enfin, un outil qui répond à vos questions ! Un **tableau de tri**, proposé en complément de la fiche, est à télécharger sur le site du Collectif. C'est un outil à adapter à chaque organisation, chaque situation. Il donne des indications sur les documents à conserver et aide à distinguer ce qu'il faut garder ou jeter, qu'il s'agisse du format papier ou numérique.

C'est un document de 5 pages organisé en trois colonnes. La première colonne liste les activités de l'organisation, les deux suivantes listent les documents, d'une part à conserver, d'autre part à éliminer.

C'est un outil à la fois générique et précis, qui dresse la liste des documents produits émanant de chaque grande catégorie d'activités.



préservation nos archives CGT

QUE GARDER ? QUE JETER ? : MODÈLE DE TABLEAU DE TRI

Que vous soyez une section syndicale, un syndicat, une union locale ou départementale, une Fédération, un Institut d'histoire sociale ou à la Confédération, ce modèle de tableau de tri - à adapter à votre organisation - vous donne des indications sur les **documents originaux*** qu'il faut impérativement conserver et ceux qui peuvent être jetés, que le support soit papier ou numérique.

Activités de l'organisation	CONSERVER	ELIMINER
Réunions statutaires		
Actes statutaires	- Statuts - Règlements intérieurs - Déclarations signées des instances à la mairie, à la préfecture... - Organigrammes	
Congrès et/ou assemblée générale	- Organisation matérielle : bilans concernant les subventions, les coûts financiers (hébergement, restauration...) - Préparation des textes : avant-projet d'orientation, amendements, travaux des commissions, projets de résolutions - Mandats - Liste des délégués - Liste des invités - Rapports (d'activité, d'orientation, sur les structures) et leur présentation - Interventions : textes et enregistrements - Candidatures et élections aux instances - Résultats des votes - Documents d'orientation et motions votés - Comptes rendus, relevés de décisions, revues de presse - Journaux, affiches, objets « spécial congrès »	Au bout de 10 ans, éliminer : - Factures, notes de frais... Si une liste d'inscription existe : - Bulletins d'inscription Après délai de contestation échoué : - Bulletins de vote
Réunions des autres instances statutaires de votre organisation (Commission exécutive, Bureau, Secrétariat, Conférence...)	- Ordres du jour - Rapports, notes préparatoires, documents de travail remis aux participants, projets de résolutions - Liste des participants - Interventions : textes et enregistrements - Notes manuscrites des responsables, cahiers de notes - Comptes rendus, relevés de décisions, procès-verbaux	- Inscriptions, organisation matérielle
Relations avec les autres organisations CGT		
Congrès d'autres organisations CGT	- Interventions de votre organisation, notes manuscrites	- Rapports de congrès (activité, orientation)

* Dans le respect du RGPD. En savoir + : <https://ugictcgt.fr/guide-cnll/>

Êtes-vous certain(e) de créer ou d'utiliser vos images en toute légalité ?

La dernière catégorie « **Droits et archives** » comprend une fiche de 4 pages intitulée « **Produire et utiliser des images en toute légalité** ». Pour illustrer un tract, un support de formation, un site web, un article (...) vous êtes amenés à produire des images ou à reproduire et diffuser des œuvres préexistantes (photographies, affiches, dessins, films, etc.) réalisées par des tiers.

Cette fiche présente en 5 étapes, les notions essentielles permettant de produire et d'utiliser des images en respectant les droits d'auteur et le droit à l'image. Le respect du droit s'applique à tous et contrairement à certaines idées reçues, il n'y a pas d'exception pour les organisations syndicales, les risques sont bien réels : nombre d'auteurs et d'agences de presse recourent désormais à l'intelligence artificielle pour balayer Internet et repérer l'utilisation illicite de leurs images. Ces dernières années, plusieurs organisations de la CGT ont fait l'objet de plaintes et de poursuites judiciaires avec demandes de rétribution d'un montant pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros. Cette fiche proposera prochainement en annexes plusieurs modèles de contrats : contrat avec un photographe, contrat de droit à l'image...

PRÉSENTATION NOS ARCHIVES

PRODUIRE ET UTILISER DES IMAGES EN TOUTE LÉGALITÉ

Pour illustrer un tract, un support de formation, un site web, un article, les réseaux sociaux, un livre ou une exposition, vous êtes amenés à produire des images ou à reproduire et diffuser des œuvres préexistantes (photographies, affiches, dessins, films, etc.) réalisées par des tiers. Cette fiche présente les notions essentielles à connaître et propose quelques outils pour vous aider à utiliser ces images en respectant les droits d'auteur et le droit à l'image.

QUEST-CE QUE TU FAIS ?

BEN TU VOIS... JE PRENDS TON TRAVAIL ET JE LE DISTRIBUE SANS TE DEMANDER L'AUTORISATION

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Contrats types

IDÉES REÇUES

- "JE PEUX PRENDRE QU'UN BOUT DE L'IMAGE, Y A PAS BESOIN DE PAYER DES DROITS"
- "Une affiche, c'est pas de l'art ! y a pas de droits là-dessus !"
- "C'EST UNE ŒUVRE QU'ON A ACHETÉE ! ELLE EST À NOUS ! ON PEUT L'UTILISER COMME ON VEUT"
- "C'est notre fonds d'archives. C'est notre histoire. C'est à nous"
- "J'ai trouvé ce dessin sur internet, c'est libre de droits"
- "Y a pas besoin d'autorisation, l'auteur est mort depuis plus de 70 ans"
- "Y a pas de copyright, donc c'est libre ?"
- "C'EST JUSTE POUR PARTAGER SUR INTERNET, TOUT LE MONDE LE FAIT, ÇA CRAINT RIEN"

Vous trouverez + de fiches sur le site : www.cad.fr/cgt.fr

Scannez ce QR code et retrouvez l'annexe et la définition des termes en couleur* sur le site : cad.fr/cgt.fr/produire-et-utiliser-des-images-en-toute-legality/

* Rédaction par le Collectif Archives-Documents CGT
* Dessin Bruno Charizat
* Design graphique Rudy Jean-François
* © flaticon.com

cgt

Archives orales : un nouveau guide

Par ailleurs, un guide sur les archives orales est aussi disponible pour aider à la collecte de précieux témoignages, qu'ils proviennent de nos anciens ou d'autres voix tout aussi essentielles.

En effet, l'histoire de notre mouvement syndical repose sur des sources dispersées et souvent lacunaires, rendant la constitution d'archives sonores particulièrement précieuse. Ces enregistrements complètent les documents écrits et permettent de restituer la mémoire du monde ouvrier sous une forme vivante et accessible. Les témoignages oraux constituent ainsi une source incontournable. Nombre de militants, davantage tournés vers l'action que vers la transmission écrite, ne consignent pas spontanément leur expérience. Le témoignage oral devient alors une source essentielle pour combler ces lacunes et restituer la voix de ceux qui ont contribué modestement mais significativement à l'histoire sociale. Les archives sonores offrent ainsi un espace de reconnaissance aux militants du quotidien, dont l'engagement et les actions, bien que fondamentaux, restent souvent en marge des récits historiques officiels. En recueillant leurs expériences et en valorisant cette parole, ces archives participent à une écriture plus riche de l'histoire du travail et de nos luttes syndicales.

Ce guide intéressera sans doute davantage les Instituts d'histoire sociale mais un syndicat, une Union locale ou départementale peut tout à fait s'en saisir, notamment, pour travailler sur l'histoire d'une lutte, par exemple, et ainsi contribuer à la sauvegarde du patrimoine CGT et de son histoire. Il rassemble les bonnes pratiques et astuces pour mener une campagne d'entretiens et obtenir des enregistrements de la meilleure qualité possible. Pour que l'entretien enregistré soit exploitable, il faut qu'il soit de bonne qualité, tant du point de vue technique (qualité du son, conditions et contexte de l'enregistrement) que du point de vue du contenu (préparation en amont, grille d'entretien ou modèles de questions, etc.). Il s'agit donc à la fois d'encourager la collecte de témoignages et de fournir des conseils pour leur réalisation. Dix annexes relevant des dimensions méthodologiques, juridiques et techniques sont proposées en complément : deux guides d'entretien (type « récit de vie militante » et type « histoire d'une lutte »), un aide-mémoire pour mener à bien un entretien, les illustrations du matériel conseillé, des modèles de contrat (cession des droits, contrat de prêt de document(s) pour reproduction, lettre de don d'archives), un tutoriel pour convertir des fichiers sons avec le logiciel libre Audacity, un modèle de fiche chrono-thématique pour décrire l'entretien.



SOMMAIRE :

POURQUOI DES ENTRETIENS ?	4
Qu'est-ce qu'une campagne de collecte de témoignages oraux ?	4
Pourquoi mener des entretiens ?	4
COMMENT PRÉPARER ET CONDUIRE UN ENTRETIEN ?	4
Distinguer les types de témoignages	4
Rédiger le guide d'entretien	5
Préparer l'entretien	5
Conduire l'entretien	6
Quelques consignes générales	6
ENREGISTREMENT : CONDITIONS ET MATÉRIEL	8
Conditions d'enregistrement	8
Lieu de l'entretien	8
Durée de l'enregistrement	8
Personnes présentes	8
Quelques consignes générales pour éviter les bruits parasites	8
Matériel d'enregistrement	9
Enregistreur numérique	9
Microphone	9
Écouteurs	9
Support de stockage	10
Alimentation	10
Matériel annexe	10
CONSERVATION DES FICHIERS NUMÉRIQUES	10
Dans quels formats enregistrer les fichiers audios de vos entretiens ?	10
Version originale	10
Version de travail	11
Sur quels supports conserver les fichiers ?	11
Comment nommer et classer les fichiers numériques de vos entretiens ?	11
TRAITEMENT ET UTILISATIONS DES ENREGISTREMENTS	13
Montage	13
Résumé	13
Fiche chrono-thématique	13
Retranscription	14
Exemples de valorisation	15
Questions juridiques et contrats	15
Statut juridique des témoignages oraux	15
A propos du RGPD	16

Des outils vivants au service de notre histoire!

Tous ces outils — guide, fiches pratiques et annexes — sont à votre disposition sur le site du Collectif. S'en emparer, c'est agir concrètement pour préserver notre mémoire collective. Assurer un traitement rigoureux de nos archives aujourd'hui, c'est déjà construire l'histoire de demain et œuvrer pour les générations futures de militant-e-s.

Collectivement, protégeons et valorisons nos archives!

Ces outils sont vivants : ils évolueront et s'enrichiront grâce à vos contributions. Vos retours et suggestions sont précieux pour les adapter au mieux à vos besoins. Nous restons disponibles pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à nous solliciter !

Caroline Chaliier, *Archiviste*



IHS CGT Cheminots – Collectif PACA

« Notre Assemblée Générale »

Notre collectif régional existe depuis plusieurs années et nous souhaitons resserrer les liens entre les adhérent.e.s régionaux de l'IHS et le Collectif. Dans ce but, outre la diffusion depuis 2023 d'un livret annuel pour faire connaître nos travaux, nous avons organisé le 4 février 2025 une réunion dénommée injustement « Assemblée générale IHS CGT Cheminots PACA » qui nous a permis de présenter le bilan de notre activité de l'année passée ainsi que le film témoignage sur le voyage mémoriel organisé dans les camps de concentration de Buchenwald et de Dora du 7 au 10 octobre 2024.

Une vingtaine de participant.e.s étaient présent.e.s à notre « Assemblée générale » pour échanger sur notre activité 2024 et sur nos projets 2025.

Dans son rapport liminaire, Henri Bascunana, secrétaire du collectif, a souligné que l'évolution du nombre d'adhérent.e.s 2024 a été spectaculaire puisque nous sommes passés de 52 adhérent.e.s individuel.le.s en 2023 à 81, et de 32 à 33 structures pour 35 existantes. La plupart de ces adhésions ont été concrétisées lors de la conférence de secteur à laquelle notre collectif était invité.

Puis Henri est revenu sur les trois temps forts de l'année 2024 :

1 - La commémoration de l'assassinat de Pierre Semard



Nous avons participé à 6 cérémonies : Avignon, Nice, La Seyne, Miramas, Marseille, et la 6^e, à Arles où nous avons obtenu que la plaque rendant hommage à Pierre Semard, peu visible, soit déplacée sur la façade de la gare. Un rassemblement, organisé avec les retraité.e.s cheminot.e.s et l'UL d'Arles, a inauguré ce nouvel emplacement.

2 - Les commémorations du 80^e anniversaire de la libération

Nous avons mené 3 actions majeures :

- Le 25 mai à Carnoules, nous avons participé, avec les syndicats de Toulon et des Arcs, à la commémoration du 80^e anniversaire du bombardement de la gare de Carnoules organisée par la Mairie.
- Le 4 juin à Avignon, nous avons organisé, avec la section des retraité.e.s, une projection/débat autour du film « les Réquisitions de Marseille » en présence de Luc Joulé (Cinéaste) et Robert Mencherini (Historien).
- Le 1^{er} octobre à Marseille, nous avons organisé, avec le Syndicat et l'Antenne du CASI de Marseille, une projection/débat autour du film « la Bataille du Rail » dans le musée d'histoire de Marseille en présence de Jean Marc Coppola, adjoint au maire de Marseille, responsable de la culture, Delphine Couzi, Directrice TER PACA et Marilyne Andreo, docteure en histoire et titulaire d'une thèse sur la sociologie des résistant-e-s.

L'ESPACE CASI DE MARSEILLE VOUS PROPOSE :

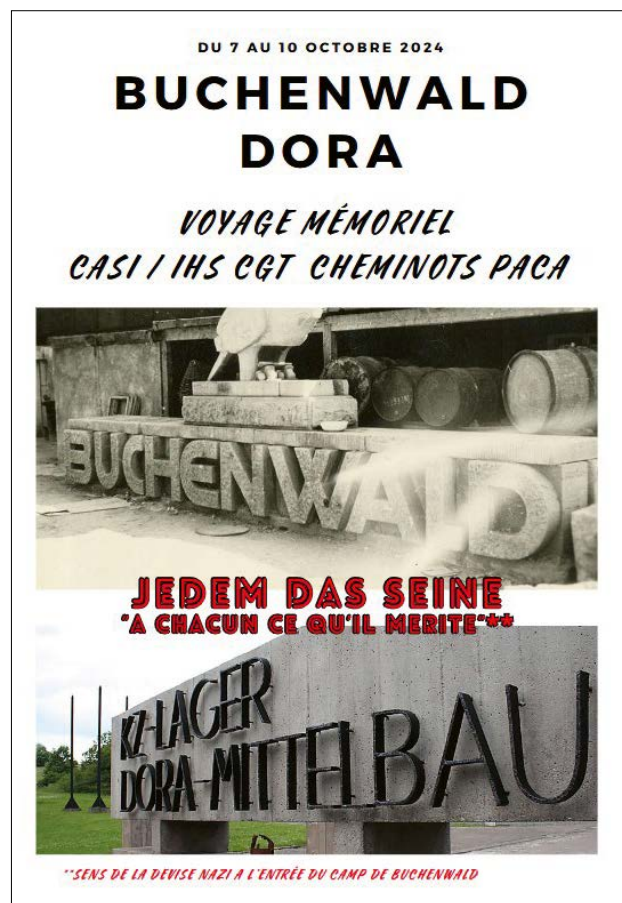
CINÉ DÉBAT
Mardi 1er octobre 2024 (18h00)
 RDV au Musée d'Histoire de Marseille (Centre Bourse - 13001 MARSEILLE)

Projection du film
'LA BATAILLE DU RAIL'

Suivi d'un débat : **"Les Cheminots au temps de la libération de Marseille."**
 En présence de l'historien **Robert MENCHERINI**, et des représentants de la Ville de Marseille, de la Direction TER PACA et de l'IHS CGT cheminots

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE VOTRE ESPACE CASI
 Espace Voltaire - Gare Saint Charles - 13001 MARSEILLE
 04 95 04 27 10 - espacemarseille@casi-paca.fr / Site web : www.casi-cheminots-paca.org
 Facebook : www.facebook.com/antennecasichechinotsmarseille

3. Le voyage à Dora



L'organisation du voyage mémoriel à DORA a été une de nos initiatives majeures dans laquelle l'ensemble de nos structures syndicales (Secteur, syndicats, section de retraité.e.s) et le CASI se sont investis pleinement. Une

trentaine de cheminot.e.s ont participé à cette initiative qui avait pour objectif de Connaître et faire Connaître ce camp où 303 cheminots ont été déportés et où 156 y sont morts.

Émotions, interrogations, stupéfactions... sont quelques-uns des sentiments qui ont traversé les participant.e.s dont on peut retrouver les témoignages dans le film et le livret spécial que nous avons édités. A noter que parmi les participant.e-s au voyage à Dora, invité.e-s à cette réunion, nous avons fait deux nouvelles adhésions.

Même si nous pouvons regretter une participation un peu faible à notre « Assemblée générale », nous avons une appréciation positive de son contenu. Débats, projets, propositions ont ponctué nos échanges. Ainsi, plusieurs objectifs ont été validés pour 2025 tels que :

- Les suites du voyage mémoriel à DORA au travers de ciné/débat dans nos syndicats.
- La finalisation du déplacement de la stèle des ateliers d'Arles le 8 mai 2025.
- L'objectif ambitieux d'atteindre les 100 adhérents individuels en 2025 et de renouveler ce moment d'échange l'an prochain.

Le collectif PACA :

Henri Bascunana

Pierre Ciantar

Cathy Bindi

Isabelle Pasquet

Jacques Mollemeyer

